



RAPPORT ANNUEL 2025

Exercice clos le 31 décembre 2025



Le présent rapport annuel porte sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 et est établi conformément aux dispositions des articles L.225-100-1 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce ainsi que du paragraphe 4.2 des Règles de marché d'Euronext Growth.

Il est diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société : www.groupe-tera.com

Sommaire

Rapport du conseil d'administration au 11 juin 2026

- I. PRESENTATION DU GROUPE
- II. FAITS MARQUANTS SUR 2025
- III. ACTIVITES DU GROUPE SUR 2025
- IV. LES RESULTATS
- V. LES SALARIES
- VI. LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
- VII. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe I : Comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2025

Annexe II : Rapports des commissaires aux comptes

Annexe III : Tableau de synthèse des opérations sur titres des mandataires sociaux, des responsables de haut niveau et des personnes qui leurs sont étroitement liées réalisées au cours du dernier exercice

Annexe IV: Tableau financier au 31 décembre 2025

Rapport du Conseil d'Administration du 11 juin 2026

Chers actionnaires,

2025 constitue une véritable année charnière pour **Groupe TERA**. En effet la première étape de sa feuille de route (initiée en 2019 au moment de l'IPO) s'est achevée le 7 octobre 2025 avec la cession de TERA Environnement et de Toxilabo, ce qui correspond à l'arrêt de son activité historique d'analyses en laboratoire de polluants chimiques.

Suite à cette cession, Groupe TERA a décidé de lancer une offre publique de rachat d'actions (OPRA) portant sur 2.000.000 d'actions à un prix de 6,50 €, soit un montant de 13 millions d'euros, afin de redistribuer une partie de la valeur créée au cours des dernières années aux actionnaires qui le souhaitent et d'offrir une fenêtre de liquidité partielle mais importante et immédiate aux actionnaires qui souhaitent monétiser tout ou partie de leur participation au capital de Groupe TERA. Cette opération a été finalisée le 27 mars 2026 avec l'annulation de 2 Millions de titres de la société.

Le projet de Groupe TERA demeure toujours en phase avec ce qui a été présenté lors de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth (le 18 juillet 2019). Il s'agit désormais de se focaliser les 2 autres activités centrées sur la **qualité de l'air**: à savoir pour la première le développement, l'industrialisation et la fabrication de **capteurs** destinés à des **intégrateurs** pour la mesure en temps réel des polluants dans l'air et pour la seconde: la valorisation de **données environnementales**. Dans les 2 cas, des produits et des services sont déjà commercialisés.

Le chiffre d'affaires de notre **activité capteurs** (qui globalise les ventes de capteurs -TERA Sensor- et celles de la fabrication de produits -TERA Tronics- poursuit sa progression avec une **croissance** du chiffre d'affaires de **32% en 2025** par rapport à 2024 (chiffre d'affaires de **2,789 M€ en 2025** contre 2,107 M€ en 2024) mais cela demeure encore insuffisant pour équilibrer l'EBE de l'activité (qui s'établit à -531 k€).

On peut cependant noter:

- la forte reconnaissance internationale des performances de nos capteurs NextPM. En comptabilisant les NexPM produits par notre partenaire VALEO pour l'industrie automobile, ce sont **près de 500 000 NextPM** qui ont été vendus **depuis 2019**
- La mise sur le marché proche de notre capteur de gaz sur silicium qui va constituer un **véritable relai de croissance** pour le développement de Groupe TERA grâce à sa dimension internationale et la très forte appétence notée lors des différentes présentations de ce capteur sur des salons internationaux. A ce jour, nous n'avons mis à la disposition de nos futurs clients que quelques prototypes.



Notre **activité digitale** a véritablement débuté avec le rachat en mai 2025 de la société Atmotrack (42Factory) devenue depuis TERA Analytics. Le **chiffre d'affaires 2025** s'est établi à **536 k€** pour un EBE de -11 k€ (la quote part de chiffre d'affaire retenue pour la consolidation s'élève à **332 k€**). Ainsi, nos solutions connectées pour aider à optimiser les dépenses énergétiques tout en maîtrisant la qualité de l'air sont désormais commercialisées et un plusieurs démonstrateurs ont déjà été déployés et vendus.

A court terme, la cession impacte fortement le chiffre d'affaires consolidé de Groupe TERA ainsi que sa rentabilité. En 2024, l'activité laboratoire représentait 84% du chiffre d'affaires avec une marge d'EBITDA supérieur à 20% alors que la marge d'EBITDA de Groupe TERA a été en 2024 de 7%. Ainsi, au niveau du Groupe, nous enregistrons un **chiffre d'affaires consolidé 2025 (11,122 M€)** inférieur de 14% à celui de 2024 (12,882 M€) mais difficilement comparable à cause de l'évolution du périmètre de consolidation.. Notre **EBITDA 2025 atteint 309 k€** (il était de 867 k€ en 2024). Le **résultat consolidé 2025** s'établit à **16 672 k€** contre -707 k€ en 2024. Il résulte principalement de l'opération de cession.

Nous demeurons très confiant pour la réussite de notre stratégie et dans le succès de nos offres technologiques innovantes de mesure de la qualité de l'air en temps réel car c'est une préoccupation majeure et grandissante et nous avons pu mesurer l'appétence de nos clients et prospects.

Notre situation bilancière est satisfaisante et nous procure une **visibilité financière suffisante** pour poursuivre notre stratégie de développement pour les prochaines années.

Pascal KALUZNY
Président-Directeur Général de Groupe TERA



I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe dont nous vous décrivons l'activité est actuellement composé de la société **Groupe TERA** et de ses filiales **TERA Sensor**, **TERA Tronics**, **TERA Analytics** et **TERA Amérique du Nord** ainsi que de la société **VirexPR** (l'ensemble constituant le « Groupe »). Il comprenait jusqu'à leur **cession le 7 octobre 2025** les filiales **TERA Environnement** et **TOXILABO** qui ne font donc **plus partie** du périmètre de consolidation à compter de cette date. Par ailleurs, **TERA Analytics** a été intégrée dans la périmètre de consolidation à partir de son acquisition le **19 mai 2025**. Enfin, **TERA Amérique du Nord** qui n'a aucune activité a été **sortie du périmètre de consolidation en 2025**.

Groupe TERA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 789 680 485. Le siège social de Groupe TERA est situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES.

Groupe TERA constitue la holding du Groupe. La société était jusqu'à l'achat d'Atmotrack (42Factory) également spécialisée dans les développements digitaux (applications et cloud). Par ailleurs, elle est animatrice du Groupe et pilote la R&D: ainsi c'est elle qui a mis en place et pilote le laboratoire commun IAM lab (Innovative Air Monitoring Laboratory) avec l'Institut Mines Télécom Nord Europe. (<https://groupe-tera.com>).

TERA Sensor est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 525 365 821. Le siège social de TERA Sensor est situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES. TERA Sensor détient aujourd'hui 100% des titres de TERA Tronics.

TERA Sensor développe, industrialise et commercialise des capteurs à destination d'intégrateurs pour mesurer en temps réel la Qualité de l'Air (<https://tera-sensor.com>).

TERA Tronics (anciennement **OMWAVE**) est une société par actions simplifiée de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce des Sociétés de Paris sous le numéro 448 273 904. Le siège social de TERA Tronics est situé au 95 rue de la Boétie 75008 PARIS.

TERA Tronics travaille depuis de nombreuses années sur la connexion des objets dans des domaines de la santé, de la robotique, de l'énergie et de l'information afin de les rendre simples d'utilisation et sécurisés. Du prototype à la moyenne série, TERA Tronics conçoit, assemble et teste les cartes électroniques de ses clients avec la rigueur d'un EMS (« Electronics Manufacturing Services ») et la réactivité d'un partenaire de proximité. (<https://tera-tronics.com>)

TERA Analytics (anciennement **Atmotrack**, **42Factory**) est une société par actions simplifiée de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce des Sociétés de Nantes sous le numéro 810 418 798. Le siège social de TERA Analytics est situé 1 Rue Julien Videment 44200 NANTES

Tera Analytics a développé une supervision continue et intelligente des environnements critiques.

En connectant capteurs, plateforme et IA, cette solution va au-delà des simples contrôles ponctuels.



Elle fournit une vision unifiée, détecte les anomalies en temps réel et guide les décisions — équilibrant parfaitement sécurité, conformité et efficacité énergétique.

L'interface s'adapte précisément au profil de chaque utilisateur — qu'il soit directeur de site, responsable qualité ou technique — pour délivrer l'information pertinente, à la personne concernée, au moment opportun .(<https://tera-analytics.com>)

VirexpR est une société par actions simplifiée de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 909 221 806. Le siège social de VirexpR est situé: Zone Industrielle Les Communaux 9 Rue des Genêts, 01600 Reyrieux.

VirexpR est une TPE deeptech spécialisée en virologie au service de la QAI. Elle propose une activité de service pour l'évaluation expérimentale de performance de technologies et de dispositifs de traitement d'air et de protection respiratoire vis à vis des virus respiratoires (<https://virexpr.fr>).

TERA Amérique du Nord Inc. est une société par actions ou compagnie, de droit Québécois Elle est enregistrée au registre des entreprises du Québec sous le numéro 1175175794. Le siège de TERA Amérique du Nord est situé au 2202 rue King O, SHERBROOKE (QUEBEC) J1J2E8 , CANADA.

TERA Amérique du Nord a mis en place à Sherbrooke une vitrine pour démontrer son savoir-faire pour la mesure en temps réel de la Qualité de l'Air. L'objectif à terme reste de pouvoir commercialiser tous les produits et services du Groupe.

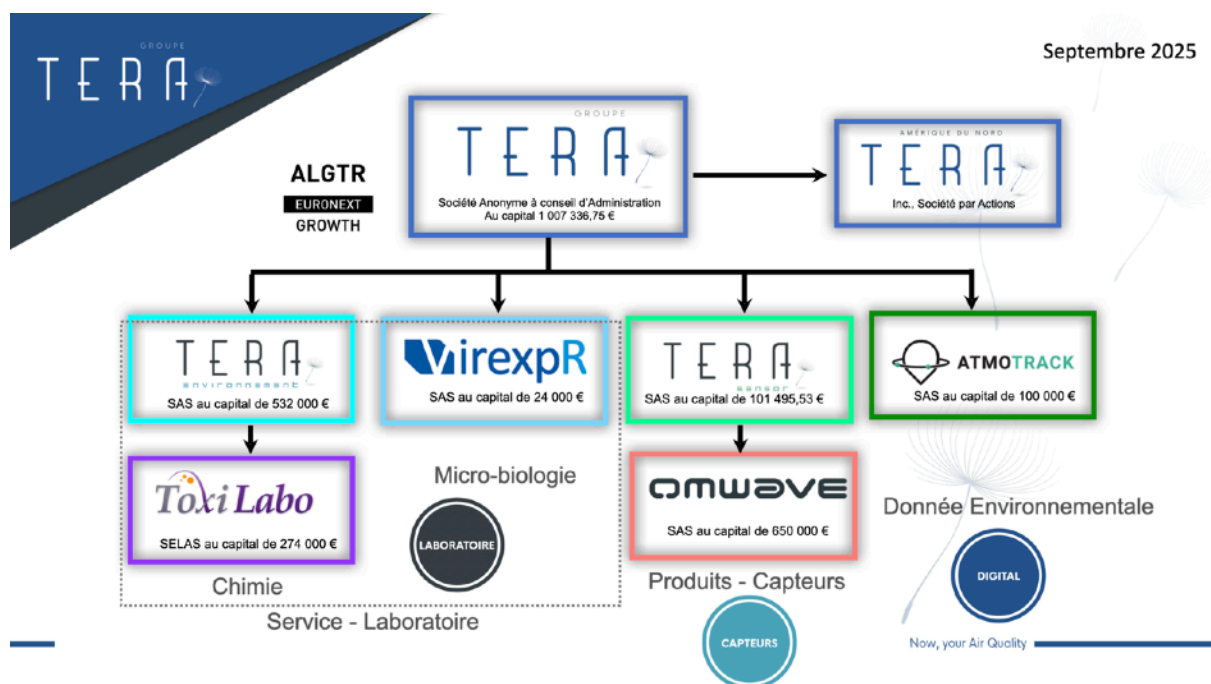
TERA Environnement est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 438 590 390. Le siège social de TERA Environnement est situé au 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES.

TERA Environnement propose une activité de service avec la mesure en laboratoire de polluants chimiques . Elle a été cédée le 7 octobre 2025 au groupe britannique CELNOR

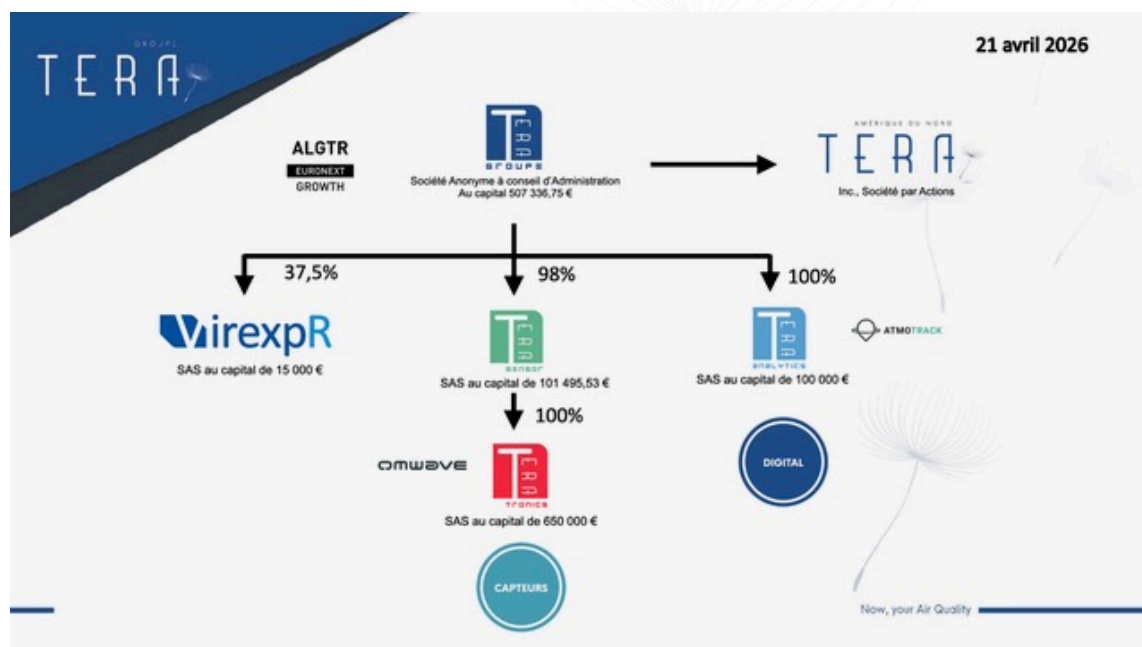
TOXILABO est une société d'exercice libéral par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 434 005 658. Le siège social de TOXILABO est situé rue Pierre Adolphe Bobière 44300 NANTES.

TOXILABO propose une activité de service en tant que laboratoire d'analyse de toxicologie et de l'Environnement (avec un statut de laboratoire de biologie médicale spécialisée) Elle a été cédée le 7 octobre 2025 au groupe britannique CELNOR.

Septembre 2025



Organigramme de Groupe (septembre 2025)



Organigramme de Groupe (avril 2026)

II. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2025 (sur le nouveau périmètre du Groupe)

1. Rappel des faits marquants du 1^{er} semestre 2025

- Réorganisation de la société OMWAVE à partir de janvier 2025

Un travail de réorganisation a été effectué sur la société OMWAVE pour rendre la société parfaitement opérationnelle et conforme aux standards de qualité des autres sociétés de Groupe TERA.

La direction générale a été reprise par le groupe et le site de Paris qui regroupait principalement les fonctions administratives a été fermé. Un nouveau responsable est également arrivé à Toulouse pour encadrer la production.

Tous les contrats clients ont été remis à plat et les processus de production ont été optimisés.

Ce travail de réorganisation a été mené principalement sur le premier semestre 2025.

- Fin janvier 2025, Groupe TERA finalise une augmentation de capital de 1 M€ avec maintien du DPS¹²

Cette opération a été lancée tout début 2025 pour permettre à Groupe TERA d'accélérer le développement de son activité de fournisseur de données environnementales.

Cette augmentation de capital avec maintien du DPS visait un montant de 1 M€ mais elle a fait l'objet d'une demande globale de 749 664 actions au prix unitaire de 2€, représentant une sur-souscription de 1,49 fois l'offre initiale et un montant total demandé de 1 499 328 euros.

Actionnaires	Nombres de titres	% de détention
P2LV	1 935 234	48,03 %
Pascal KALUZNY	110 404	2,74 %
Laurent DEBARD	98 705	2,45 %
Laurent LEQUIN	108 203	2,69%
Vincent RICARD	22 378	0,56%
Public	1 703 181	42,27%
Auto-détention	51 242	1,27%
TOTAL	4 029 347	100,00 %

Répartition du capital après l'opération

¹ <https://groupe-tera.com/documents/groupe-tera-annonce-le-lancement-dune-augmentation-de-capital-de-1-me-avec-maintien-du-droit-preferentiel-de-souscription-des-actionnaires-dores-et-deja-securisee-a-75/>

² <https://groupe-tera.com/documents/succes-de-laugmentation-de-capital-avec-maintien-du-dps-groupe-tera-leve-101-me-pour-accompagner-son-developpement/>

Le règlement livraison, a eu lieu le 30 janvier 2025 en se calant sur le montant initialement prévu. L'augmentation de capital a donc été réalisée par émission de 503 668 actions nouvelles au prix de 2 €, soit un montant brut de 1 007 336€, représentant 100% de l'offre initiale. Le capital social hors prime d'émission de la Société post-augmentation de capital s'est alors élevé à 1 007 336,75 €, divisé en 4 029 347 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune.

- Le 19 mai 2025, Groupe TERA ajoute une brique clé pour la construction de son offre autour de la donnée environnementale³

Ainsi, avec l'acquisition d'Atmotrack (42 Factory) qui est désormais devenue TERA Analytics, Groupe TERA a confirmé ses ambitions annoncées de développement de ses activités autour de la donnée environnementale. Aux briques déjà validées de solutions de mesure (avec, notamment, le capteur NextPM développé en interne), du déploiement dense sur le terrain (dans des objets urbains tels que les horodateurs) et de développement d'algorithmes spécifiques, s'est ajoutée une plateforme opérationnelle de visualisation et de génération de rapports automatisés.

Cette opération crée une synergie forte : elle permet à Groupe TERA d'accélérer sa feuille de route technologique, de proposer une solution intégrée unique sur le marché, et d'améliorer significativement son time-to-market et la qualité de ses offres à destination des collectivités, des industriels (notamment pour les environnements critiques et les salles blanches) et des acteurs de la mobilité

2. Faits marquant du 2nd semestre 2025

- Cession de l'activité laboratoire⁴

Le 7 octobre 2025, Groupe TERA a cédé à la SAS CELNOR France son activité historique d'analyse en laboratoire de la qualité de l'air avec ses 2 laboratoires TERA Environnement et Toxilabo.

Cette cession s'inscrit dans la stratégie de Groupe TERA déployée depuis son introduction en bourse de juillet 2019. Elle marque le recentrage du Groupe sur ses activités de mesure en temps réel (portées par TERA Sensor, TERA Tronics et TERA Analytics) qui vont ainsi prendre le relai des activités d'analyses en laboratoire et assurer la croissance du Groupe.

- Définition de la stratégie de Groupe TERA centrée sur la mesure en temps réels de paramètres environnementaux

Groupe TERA se concentre désormais sur les marchés de la mesure en temps réel et l'exploitation de la donnée environnementale car les besoins sont en très forte croissance en France mais aussi à l'échelle internationale.

³ <https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2025/05/2025-05-19-CP-Groupe-TERA-Atmotrack.pdf>

⁴ <https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2025/10/2025-10-07-CP-Groupe-TERA-.pdf>



Le marché des capteurs de qualité de l'air est estimé à 4,21 milliards de dollars selon Industry ARC et de 7,12 milliards de dollars selon Market Research Future avec une croissance estimée de 8,36% jusqu'à 2030 selon Industry ARC et de 9,25% jusqu'à 2032 selon Market Research Future. Peu d'acteurs sont en capacité de proposer des produits et des solutions performantes car rares sont ceux qui ont l'expérience de la mesure en laboratoire des polluants dans l'air et de l'ensemble de ses contraintes (humidité, interférents...).

La stratégie repose donc sur 3 piliers:

- **TERA Sensor** avec le développement de **capteurs** innovants destinés à des intégrateurs pour la mesure de paramètres environnementaux dont la qualité de l'air. NextPM, capteur pour mesurer en temps réel la concentration en particules fines (PM 1, 2.5 et 10) est une bonne illustration car il est reconnu pour ses performances, sa stabilité et sa durabilité dans de nombreux pays: Etats Unis, Canada, Chine, Singapour, Corée, Suisse, Italie, Royaume Unis... Ce sont près de 500 000 unités qui ont déjà été intégrés par nos clients.
- **TERA Analytics** qui est devenue la « **brique digitale** » de groupe TERA. Ainsi, TERA Analytics transforme les flux de données de capteurs (température, hygrométrie, présence, particules dans une CTA, une salle blanche, CO₂...) en indicateurs fiables et en alertes intelligentes. Les solutions ont été conçues pour les environnements critique (pharmacie, hôpitaux ,micro-électronique, gestion HVAC...) et permettent de concilier conformité réglementaire, sécurité opérationnelle et optimisation énergétique.
- **TERA Tronics** (Omwave) pour la conception, la **production** et le test de cartes électroniques avec la rigueur d'un EMS et la réactivité d'un partenaire de proximité. TERA Tronics fabrique déjà certains capteurs et produits proposés par le Groupe

III. ACTIVITE DU GROUPE SUR L'EXERCICE 2025

L'activité du Groupe demeure focalisée sur les paramètres environnementaux et plus particulièrement sur la mesure de la Qualité de l'Air.

Un spécialiste de la qualité de l'air

LABORATOIRES - ACTIVITE DE SERVICES

- Diverses expertises : contaminants chimiques de l'air, matrices biologiques, virologie et microbiologie
- Développement de nouvelles méthodes innovantes
- Location de stations de mesure

TERA omwave

CAPTEURS OEM - CONCEPTION ET VENTE A DES INTEGREATEURS

- Mesure et surveillance de la qualité de l'air
- Recherche & Développement pour élargir les gammes de capteurs
- Capteurs propriétaires dernière génération « made in France »

DIGITAL - VALORISATION DE LA DATA

- API + CLOUD + APPLICATION MOBILE
- Data collectées via le capteur citoyen

« UNE OFFRE 360° AU SERVICE DE L'ANALYSE DE LA QUALITE DE L'AIR »

Now, your Air Quality

Les activités du Groupe jusqu'au 7 octobre 2025

Un spécialiste de la mesure en temps réel de paramètres environnementaux

CAPTEURS OEM - CONCEPTION ET VENTE A DES INTEGREATEURS

- Mesure et surveillance de la qualité de l'air
- Recherche & Développement pour élargir les gammes de capteurs
- Capteurs propriétaires dernière génération « made in France »

DIGITAL - VALORISATION DE LA DATA

- Supervision temps réel des environnements critiques.
- Allier performance, sécurité et performance énergétique avec TERA Analytics.

UNE OFFRE 360° POUR LA MESURE EN TEMPS REEL DE PARAMETRES ENVIRONNEMENTAUX

PRODUCTION: DE L'IDEE A LA SERIE

- Du prototype à la moyenne série.
- Electronique agile
- Assemblage et test de cartes électroniques
- Régularité d'un EMS
- Régularité d'un partenaire de proximité.

Now, your Air Quality

Les activités du Groupe en 2026

1. Animation du Groupe

Groupe TERA poursuit son rôle de holding animatrice de groupe pour ce qui concerne notamment sa stratégie R&D et celle de ses filiales (le projet LabCom impliquant l'ensemble du Groupe ainsi que l'IMT Nord Europe a débuté en novembre 2021) ainsi que pour un certain nombre de prestations de services techniques (prestations administratives, informatiques, de communication...).

2. Activité en matière de recherche et développement

Les différents projets de R&D menés par le Groupe sont en lien avec les activités des différentes structures. Les projets sont soit purement internes, soit en collaboration avec un industriel, soit sous forme de projet collaboratif français (ADEME, iDEMO, France 2030...) ou européen.

Pour l'activité « Capteurs », nous poursuivons notre « roadmap » de développement qui concerne des capteurs de gaz et de particules inertes et vivantes. Ainsi, notre capteur pour mesurer le CO₂ poursuit sa phase d'industrialisation débutée en 2023. Rappelons que ce développement bénéficie d'un financement BPI de 1,2 M€ obtenu dans le cadre du projet i-Démo inter-région DELiCa (Detector for Life Care).

Le projet IAM-Lab, mené en collaboration avec IMT Nord Europe et en phase opérationnelle depuis novembre 2021, vise à développer des capteurs innovants de la Qualité de l'Air (pour notamment mesurer NH₃), basés sur une technologie en rupture avec celles actuellement disponibles sur le marché. Ces capteurs vont permettre une mesure instantanée, fiable et sélective de plusieurs polluants de l'air. Les performances visées sont adaptées aux différents marchés d'intérêt ciblés par Groupe TERA.

VirexpR poursuit le projet BPI i-Démo région GESPPAIR (Gestion et Prévention des risques de contaminations microbiologiques et virologiques pour une meilleure Protection et une meilleure qualité de l'AIR intérieur des espaces confinés) financé à hauteur de 850 k€ a débuté mi 2023⁵.

3. Analyses en laboratoire (activité cédée le 7 octobre 2025)

Les compétences des laboratoires permettaient à Groupe TERA de proposer des analyses chimiques dans tous les compartiments de la qualité de l'air : air ambiant, air à l'émission, rejets, air des lieux de travail, qualité de l'air intérieur... ainsi que pour toutes les problématiques d'émissions de matériaux et de qualification des performances de systèmes de dépollution.

Le nombre d'échantillons reçus par l'ensemble des laboratoires du groupe a été en croissance de 5% sur le 1^{er} semestre 2025 par rapport au 1^{er} semestre 2024. Au 7 octobre, cette croissance était de 7% si l'on compare 2025 à 2024.

⁵ Communiqué de presse présent sur le site internet de VirexpR: <https://virexpr.fr/wp-content/uploads/2023/11/Communique%CC%81-GESPPAIR-041123.pdf>



La société VirexpR, poursuit la construction de son activité centrée sur différents moyens d'essais pour tester les performances de moyens de dépollution vis à vis de virus, en s'appuyant notamment sur le projet iDemo région GESPPAIR. Un nouveau moyen d'essai (chambre de test de 30 m³ pour les épurateurs d'air, installée dans un laboratoire modulaire) unique en Europe a d'ailleurs été inauguré le 23 juin 2025 sur le site de VirexpR à Reyrieux (Ain).

En 2025, le chiffre d'affaire de l'activité laboratoire a atteint 8 001 k€.

4. **Capteurs**

Notre activité de vente de **capteurs** en **OEM** continue sa montée en puissance. En effet, en 2025, le chiffre d'affaires de cette activité a progressé de 32% en comparaison avec celui de 2024 (chiffre d'affaires de **2,789 M€ en 2025** contre 2,107 M€ et rappelons qu'il était de 1,729 M€ en 2023) mais cela demeure insuffisant pour équilibrer l'EBE de cette activité qui s'établit à -531 k€.

En effet:

- Malgré une reconnaissance internationale des performances de nos capteurs NextPM (Rappelons que nos capteurs de la famille NextPM pour la mesure des particules fines sont présents sur 3 zones: Amérique du Nord, Asie et Europe) et une démarche commerciale accrue, le nombre de capteurs livrés est en retrait de 39% par rapport à 2024 (5 931 unités vendues en 2025 contre 9 770 en 2024 et 10 997 en 2023) Toutefois, les partenariats avec nos clients intégrateurs demeurent solides et nous continuons à les accompagner pour accélérer le cycle de vente et maîtriser le bon fonctionnement des produits finaux.
- Quant à l'industrialisation de notre capteur de gaz sur silicium, elle s'achèvera bientôt mais continue à mobiliser une partie importante de nos ressources. Ce capteur n'en demeure pas moins un **vrai relai de croissance** pour le développement de Groupe TERA grâce à sa dimension internationale et les nombreux marchés identifiés.
- De plus, nous poursuivons nos développements autour de solutions connectées pour aider à optimiser les dépenses énergétiques tout en maîtrisant la qualité de l'air grâce aux compétences acquises avec l'acquisition de la société Omwave (TERA Tronics maintenant) en septembre 2023.

5. **Activité digitale**

L'activité digitale s'est accélérée avec l'acquisition d'Atmotrack (42Factory) devenue TERA Analytics en mai 2025.

Ainsi, nos solutions connectées pour aider à optimiser les dépenses énergétiques tout en maîtrisant la qualité de l'air sont désormais commercialisées et quelques démonstrateurs ont déjà été déployés et vendus. Le chiffre d'affaires consolidé lié à cet activité est de 332 k€ en 2025.



Produits et services proposés par TERA Analytics

6. Principaux chiffres de l'année 2025

- Comptes consolidés

Le périmètre du Groupe a beaucoup évolué avec la cession en octobre 2025 de ses 2 laboratoires d'analyses chimiques TERA Environnement et Toxilabo. La comparaison des différents chiffres 2025 et 2024 n'est donc pas pertinente.

Le Chiffre d'Affaires consolidé pour l'exercice 2025 s'établit à 11,122 M€. celui de 2024 (12,882 M€).

Les charges de personnel s'établissent à 5,408 k€ contre 6 526 k€ en 2024.

Les amortissements de 2025 diminuent de 3 % pour atteindre 1 181 k€.

Le résultat consolidé sur 2025 s'établit 14 143 k€ contre -1 119 k€ en 2024.

Les capitaux propres sont très conséquents à 19 211 k€.

Les dettes financières sont passées de 8 047 k€ en 2024 à 5 069 k€ en 2025.

La trésorerie du groupe est conséquente avec 17 866 k€ au 31/12/2025.

Notre EBE est de 309 k€ alors qu'il était de 867 k€ en 2024.



- Comptes sociaux de Groupe TERA

La société Groupe TERA a réalisé en 2025 un Chiffre d'Affaires de 472 482 € et un résultat d'exercice de 21 733 029 € contre -1 650 240 € en 2024. (Il comprend 27 248 718 € de produits de cession). Le déficit reportable (en grande partie lié à la fermeture en septembre 2023 de la société TERA Contrôle) limite fortement l'imposition.

7. Evènements importants survenus depuis la date de clôture.

Groupe TERA a ouvert une OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) du 23 février 2026 au 16 mars 2026 inclus et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions Groupe TERA dans la limite d'un nombre total de 2 000 000 d'actions au prix unitaire de 6,50 euros.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 2 238 914 actions, étant supérieur au nombre maximum de 2.000.000 d'actions que la Société s'est engagée à racheter, il a été procédé à une réduction proportionnelle des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R.225-155. Les actions qui n'ont pas été acceptées dans le cadre de l'OPRA en raison de ce mécanisme de réduction ont été restituées à leurs détenteurs.

Le 24 mars 2026, le Conseil d'Administration a constaté la réalisation de la réduction du capital social d'un montant correspondant à la valeur nominale des 2 000 000 d'actions annulées, soit 500 000 euros.

Le capital social de Groupe TERA s'élève désormais à 507 336,75 euros, divisé en 2 029 347 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune.

Cette opération s'est complètement inscrite dans la stratégie de la Société visant à optimiser sa structure financière et à améliorer la création de valeur pour l'ensemble de ses actionnaires, notamment à la suite de la cession de sa branche d'activités « analyses chimiques en laboratoires ».

Suite à l'opération, la répartition du capital et des droits de vote devient au 20 mars 2026 :

Actionnaires	Nombres de titres	% de détention	% de droits de vote
P2LV	1 391 764	68,58 %	75,85 %
Pascal KALUZNY	77 283	3,81 %	2,34 %
Laurent DEBARD	66 097	3,26 %	4,01 %
Laurent LEQUIN	76 182	3,75 %	4,62 %
Vincent RICARD	15 665	0,77 %	0,95 %
Public	348 622	17,18 %	10,6 %
Auto-détention	53 734	2,65 %	1,63 %
TOTAL	2 029 347	100,00 %	100,00 %

8. Description des principaux risques et incertitudes.

Le contexte de l'année 2026 demeure très particulier avec les problématiques des différents conflits et de l'importation du pétrole. L'impact sur les chiffres du Groupe semble pour l'instant rester faible. La trésorerie de Groupe TERA demeure quant à elle tout à fait suffisante.

9. Evolution prévisibles et perspectives d'avenir.

La situation du Groupe au 31 décembre 2025 demeure en phase avec le projet présenté en juillet 2019 lors de l'introduction en bourse avec :

- La cession de l'activité historique d'analyse en laboratoire.
- La commercialisation de notre famille de capteurs NextPM
- L'industrialisation des nouveaux capteurs
- La poursuite de l'activité R&D pour le développement de nouveaux produits et services liés aux activités de laboratoire, capteurs et digital, notamment grâce à notre laboratoire commun IAM Lab.
- La recherche de nouvelles opportunités d'acquisitions sur toutes les activités.
- Le déploiement d'une offre digitale qui relie pour les environnements critiques qualité de l'air et économie d'énergie.

Rappelons, qu'il est attendu sur le second semestre 2026, un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10% du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est à prévoir sur le second semestre 2027.

10. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société, le nombre et le montant total hors taxe des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats hors taxe de l'exercice;
- pour les clients de la société, le nombre et le montant total hors taxe des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice.

Tableau indiquant les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441-6 I. 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 I. 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (TTC)		56k€	2 k€	106 k€	90 k€	254k€	42 K€	€ 17		69 k€	398 k€	525 K€
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)		22%		43%	35%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							3 %			13 %	76 %	
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)												
C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-10 L. 441-11 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 60 jours						Délais contractuels : 60 jours					

11. Mention des succursales existantes

Néant.

12. Prises de participation et de contrôle

Les titres de la société Atmotrack (42Factory) ont été acquis à 100% en mai 2025.

13. Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles

Néant.

14. Impact social et environnemental de l'activité de la société - Engagements de la société en faveur du développement durable, de l'économie circulaire - Engagements de la société en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités

Nous vous informons que notre société ne remplit pas les critères pour être assujettie à fournir ces informations et qu'elle n'est pas filiale ou contrôlée par une société devant les fournir.

Toutefois, début 2023, Groupe TERA a rejoint la communauté BPI du coq vert, communauté engagée dans la transition écologique et énergétique.

15. Publication des informations de durabilité

Le Groupe TERA a pris connaissance des dispositions de l'Ordonnance 2023-11142 du 6 décembre 2023 transposant la Directive UE 2022/2464 du 14 décembre 2022 dite « CSRD » et des conditions d'application de ces nouvelles mesures et constate que la Société Groupe TERA n'est pas concernée au titre de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2025, par lesdites dispositions.

16. Prêts de trésorerie interentreprises

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par notre société.

IV. LES RESULTATS

1. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Nous vous proposons d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 21 733 029,08 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	21 733 029,08 euros
➤ Au compte « réserve légale »	50 733,68 euros
Qui s'élèverait ainsi à 50 733,68 et serait entièrement dotée à hauteur de 10% du capital	
➤ A titre de dividendes	2 029 347,00 euros
➤ Le solde en totalité au compte « report à nouveau »	19 652 948,40 euros
Lequel serait porté à 19 652 948,40 euros	

2. Les distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

3. Les charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal suivantes :

- Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles..... 22 072 euros

Les autres dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal sont les suivantes:

- Taxe sur les véhicules des sociétés..... 3 639 euros
- Provisions et charges à payer non déductibles..... 14 405 euros
- Amendes et pénalités..... 218 euros

V. LE CAPITAL DE LA SOCIETE

1. L'actionariat de la société

La répartition du capital et des droits de vote au 1^{er} janvier 2025 est la suivante :

Actionnaires	Nombres de titres	% de détention	% de droits de vote
P2LV	1 673 392	47,46 %	59,75 %
Pascal KALUZNY	96 604	2,74 %	3,67 %
Laurent DEBARD	85800	2,43 %	3,26 %
Laurent LEQUIN	94854	2,69 %	3,60 %
Vincent RICARD	19 320	0,55 %	0,73 %
Public	1 504 467	42,67 %	28,99 %
Auto-détention	51 242	1,45 %	0,00 %
TOTAL	3 525 679	100,00 %	100,00 %

La répartition du capital et des droits de vote au 1^{er} janvier 2026 est la suivante :

Actionnaires	Nombres de titres	% de détention	% de droits de vote
P2LV	1 988 234	49,34 %	60,75 %
Pascal KALUZNY	110 404	2,74 %	1,94 %
Laurent DEBARD	94 424	2,34 %	3,09 %
Laurent LEQUIN	106 802	2,65 %	3,51 %
Vincent RICARD	22 378	0,56 %	0,73 %
Public	1 653 371	41,03 %	29,04 %
Auto-détention	53 734	1,33 %	0,00 %
TOTAL	4 029 347	100,00 %	100,00 %

2. Informations relatives au capital social

Au 31 décembre 2025, le capital de la Société s'élève à 1 007 336,75 euros et est divisé en 4 029 347 actions de 0,25 euro de nominal chacune entièrement libérées.

3. Informations relatives aux instruments dilutifs

Les OCA 2023 émises par VATEL (1 M€) ont été remboursées à leur demande en novembre 2025 suite à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo.

Au 31 décembre 2025, l'état des obligations convertibles émises par la Société est donc de 2 499 997 OCA.2023.

Nous vous rappelons que le ratio de conversion était fixé lors de l'émission des OCA 2023 à une action nouvelle pour 1 obligation.

Le prix d'acquisition des actions dans le cadre de l'OPRA a été de 6,50 euros par action, montant supérieur à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse qui précèdent l'ouverture de l'offre (soit 6,0632 euros).

En conséquence, le Conseil d'Administration a procédé, en application des articles L. 228-99 et R. 228-90 du Code de Commerce, au calcul des nouvelles bases d'exercice des droits tenant compte du rapport entre, d'une part, le produit du pourcentage du capital racheté par la différence entre le prix de rachat et la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant l'offre (soit 6,0632 €) et, d'autre part, cette moyenne.

Ainsi le ratio de conversion a été porté de 1 action pour 1 obligation à 1,036 action pour 1 obligation.

4. Les actions d'autocontrôle

45 084 actions (soient 1,21 %) étaient auto détenues par groupe TERA au 31 décembre 2025 (hors contrat de liquidité) dont 2 402 achetées durant l'exercice.

5. Avis de détention et aliénation de participation croisée

Néant.

6. Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice

Au titre du contrat de liquidité confié par GROUPE TERA à TSAF – Tradition Securities And Futures, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité en date du 31/12/2025 :

- 8 560 actions,
- 15 736,61⁶ €.

Il est rappelé que, lors de la mise en œuvre de ce contrat le 18/07/2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 50 000,00 €.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

Il est à noter que, le contrat de liquidité contracté avec TSAF est suspendu depuis le 2 janvier 2024⁷.

IV. LES SALARIES

A la clôture de l'exercice la participation des salariés de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce telle que définie à l'article L. 225-102 du code de commerce représentait 3,28% de manière directe et 19,52% de manière indirecte du capital social de la société.

V. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Mode d'exercice de la direction générale

A l'occasion de la transformation de la société en société anonyme, le Conseil d'administration du 12 juillet 2019 a décidé de réunir les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

⁶ Ce montant tient compte d'une saisie d'un montant total de 2 548 € effectuée sur le compte de liquidité en date du 13/07/2022.

⁷ Voir le communiqué de presse présent sur le site internet de Groupe TERA: <https://groupe-tera.com/wp-content/uploads/2024/02/2024-02-12-CP-suspension-contrat-liquidites-vf.pdf>

2. Liste des mandats et fonctions exercés par mandataires sociaux

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe) ⁽¹⁾
Pascal Kakuzny	Président-Directeur Général	26 juin 2025	AG appelée à statuer sur les comptes 2030	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la Société Foncière P2LV - Président de la Société BTGL - Président de la Société P2LV - Président de la Société PKALU - Gérant de la SCI LES CHARMANCHES - Gérant de la SCI DU MOULIN LAZOR - Administrateur de la Société Diamsens - Administrateur de la société NATURAMOLE - Président du Conseil de Surveillance de la Société TERA TRONICS
Laurent Lequin	Directeur Général Délégué et administrateur	26 juin 2025	AG appelée à statuer sur les comptes 2030	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la Société P2LV - Président de la Société Foncière Les Jacquets - Gérant de la Société COMPAGNIE D'INVESTISSEMENT DE BELLEDONNE - Membre du Conseil de Surveillance de la Société TERA TRONICS - Directeur Général de la Société TERA Environnement
Olivier Denigot	Administrateur	26 juin 2025	AG appelée à statuer sur les comptes 2030	Néant	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la Société Baloo Invest - Président de la Société Elément 115 - Président de la Société X-Création - Gérant de la SCI Teseo Immo

(1) quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

3. Les nominations, renouvellements et ratification de coptions

Aucun mandat des membres du Conseil d'Administration n'arrive à expiration lors de la présente assemblée.

4. Les conventions réglementées

Nous vous rappelons que le rapport spécial de vos commissaires aux comptes relate les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

1. Conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé des conventions ont donné lieu à la procédure prévue aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce :

- Convention d'animation conclue le 30 avril 2020 modifiée par avenant du 30 avril 2021 entre la Société Groupe TERA et ses filiales les Sociétés TERA Environnement, TERA Sensor, et TOXILABO et dont les modalités financières ont été maintenues à compter du 1^{er} janvier 2025.

Autorisée par le Conseil d'Administration en date du 10.12.2024

Durée : durée indéterminée, à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les sociétés Tera Environnement, Tera Sensor et à compter du 11 mars 2020 pour la société TOXILABO.

Objet : animation du Groupe

Modalités financières : Pour l'exercice 2025 la rémunération annuelle de la Société Groupe TERA pour son mandat de Présidente de ses filiales a été fixée de la manière suivante :

- 44 550 euros HT pour la Société TERA Environnement ;
- 22 800 euros HT pour la Société TERA Sensor ;

Il est précisé que cette convention d'animation a été résiliée en ce qui concerne la Société TERA Environnement, en date du 07.10.2025.

- Convention de prestations de services conclue le 30 avril 2020 modifiée par avenant du 30 avril 2021 entre la Société Groupe TERA et ses filiales les Sociétés TERA Environnement, TERA Sensor, et TOXILABO et dont les modalités financières ont été maintenues à compter du 1^{er} janvier 2025.

Autorisée par le Conseil d'Administration en date du 10.12.2024

Durée : durée indéterminée, à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les sociétés Tera Environnement, Tera Sensor et à compter du 11 mars 2020 pour la société TOXILABO.

Objet : prestations de services techniques effectuées au bénéfice des filiales (prestations administratives, informatiques, de communication...).

Modalités financières : les redevances annuelles de la convention de prestations de services, à compter du 1^{er} janvier 2025, ont été fixées de la manière suivante :

- 118 350 euros HT pour la Société TERA Environnement ;
- 149 400 euros HT pour la Société TERA Sensor ;
- 86 850 euros HT pour la Société TOXILABO.

Il est précisé que cette convention de prestation de services a été résiliée en ce qui concerne les Sociétés TERA Environnement et TOXILABO, en date du 07.10.2025.

- Rachat de créance

Autorisée par le Conseil d'Administration en date du 29.08.2025

Objet : dans le cadre de la cession de la « branche Laboratoires » du Groupe, il a été demandé à Groupe TERA de racheter la créance détenue par la société TERA Environnement sur la société belge « HeX ».

Dans le cadre de relations commerciales établies avec la société « HeX » HYGIENE & EXPERTISE SRL, la société TERA Environnement a consenti en date du 17 juin 2024 un prêt d'un montant de trois cent mille euros (300 000 €) au profit de la Société HYGIENE & EXPERTISE SRL à taux d'intérêt fixe dont le taux annuel est établi à l'index OLO (sur un an au 1^{er} octobre 2024) + 2,5% l'an, pour une durée de 4 ans. Ce prêt était destiné à renforcer les liens économiques existants entre HYGIENE & EXPERTISE SRL et TERA ENVIRONNEMENT dans le domaine des services de la salle blanche.

Modalités financières : 314 152,60 euros (comprenant 300 000 euros au titre du solde du prêt et 14 152,60 euros au titre des intérêts).

Il est précisé que l'intégralité de la créance et des intérêts liés ont été remboursés au mois de février 2026.

2. Conventions antérieures poursuivies au cours de l'exercice

Des conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce et dûment approuvées au titre d'exercices antérieurs par l'Assemblée Générale avant la transformation de la Société en Société Anonyme ou dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre d'exercices antérieurs par l'Assemblée Générale se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

- Sous-location entre TERA Environnement et Groupe TERA
- Convention de prestations de services au profit de la Société VIREXPR : il est précisé que la convention de prestations de services dûment autorisée n'a pas encore été conclue avec la Société VirexpR, aucun besoin spécifique n'ayant été identifié.

3. Conventions courantes

Les conventions courantes, visées à l'article L. 225-39 du Code de Commerce qui sont intervenues ou se sont poursuivies au titre de l'exercice écoulé sont les suivantes :

- Convention de trésorerie avec TERA Environnement, TERA Sensor, et TOXILABO,
- Convention d'intégration fiscale avec TERA Environnement

Il est précisé toutefois que la convention de trésorerie avec les Sociétés TERA Environnement et TOXILABO a été résiliée en date du 07 octobre 2025

En outre il convient de mentionner que la Société TERA Environnement est sortie du Groupe fiscalement intégré, rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.



5. Tableau des délégations de pouvoir - Arrêté des comptes

Nature de la délégation ou de l'autorisation	Date de l'AG	Durée	Montant nominal autorisé	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31.12.2025
<u>Autorisation en vue de faire racheter par la société ses propres actions</u> dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de Commerce et annulation des actions rachetées.	26/06/2025	18 mois (Fin : 12/2026)	Limite 10% / actions composant capital Prix maximum de rachat = 25 €/action	néant
Autorisation d'annuler les actions rachetées	26/06/2025	24 mois (Fin : 06/2027)	10% du capital calculé au jour de la décision d'annulation	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec <u>maintien du droit préférentiel de souscription</u>	26/06/2025	26 mois (Fin : 08/2027)	400 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	CA du 06.01.2025 : utilisation de la délégation sur autorisation de l'AG du 29.06.2023 augmentation de capital par émission de 503 648 actions nouvelles au prix de 2 euros chacune
Délégation de compétence en vue d'augmenter avec suppression de droit préférentiel de souscription <u>par offre au public</u>	26/06/2025	14 mois (Fin : 08/2026)	400 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital avec suppression de droit préférentiel de souscription <u>par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier</u>	26/06/2025	14 mois (Fin : 08/2026)	200 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	26/06/2025	18 mois (Fin : 12/2026)	400 000 € (actions) 10.000.000 € (titres de créance)	Néant
Surallocation	26/06/2025	18 mois	Limite 15% / plafonds AG	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription <u>au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise</u> en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	26/06/2025	26 mois (Fin : 08/2027)	3% du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation	Néant
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par <u>incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes</u>	26/06/2025	26 mois (Fin : 08/2027)	200.000 € (actions)	Néant
Autorisation d'attribuer des <u>stocks options</u>	26/06/2025	38 mois (Fin : 08/2028)	10% du capital existant au jour de l'Assemblée Générale	Néant
Autorisation en vue d' <u>attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié</u> (et/ou certains mandataires sociaux)	26/06/2025	38 mois (Fin : 08/2028)	10% du capital social à la date de décision de leur attribution par le Conseil d'Administration	Néant
Délégation en vue d'émettre des <u>bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR)</u>	26/06/2025	18 mois (Fin : 12/2026)	250.000 €	Néant



IV. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- **FORVIS MAZARS** représenté par Bertrand Celse

2 bis avenue Pierre de Coubertin, 38170 Seyssinet-Pariset

Le cabinet FORVIS MAZARS a été renouvelé en qualité Co-commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale du 26 juin 2025 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

- **AUDITIAL** représentée par Monsieur Pierre Rochedy

3 avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble

La société AUDITIAL a été renouvelée en qualité Co-commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée Générale du 26 juin 2025 pour une durée de six exercices sociaux. Son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



ANNEXE I: COMPTES SOCIAUX ET COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2025

SARL MDS	SA GROUPE TERA	Page : 3
----------	----------------	----------

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	678 060	678 060		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
Installations tech., mat. et outillage indus.	6 365	5 375	990	3 112	
Autres immobilisations corporelles	221 401	164 343	57 058	109 714	
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations	4 893 920	850 060	4 043 860	7 825 243	
Créances rattachées à des participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	312 267		312 267	161 603	
Prêts	319 275		319 275		
Autres immobilisations financières	61 081	2 030	59 050	11 589	
Total de l'actif immobilisé (III)	6 492 368	1 699 868	4 792 500	8 111 261	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	919 666	299 668	619 998	306 851
	Autres créances	9 517 830	3 104 367	6 413 463	2 360 584
	Charges constatées d'avance	42 604		42 604	16 262
	Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres	17 003 680		17 003 680		
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités	31 896		31 896	60 327	
Total de l'actif circulant (IV)	27 515 677	3 404 035	24 111 642	2 744 025	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)	16 543		16 543	55 233
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	34 024 588	5 103 903	28 920 685	10 910 519
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				385 030	
(2) dont créances à moins d'un an				10 522 702	5 127 452



Bilan Passif

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	
		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 007 337)	1 007 337	881 420
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	881 640	1 650 461
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 733 029	(1 650 240)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	836	138 642
	Total des capitaux propres (I)	23 622 843	1 020 283
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	2 653 507	4 543 095
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 743 445	2 064 182
	Emprunts et dettes financières divers (2)	400	2 543 892
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	584 462	589 599
	Dettes fiscales et sociales	314 968	146 957
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	69
	Autres dettes		140
	Produits constatés d'avance	992	2 302
	Total des dettes⁽¹⁾ (IV)	5 297 843	9 890 236
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	28 920 685	10 910 519
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 687 166	4 849 388
	(2) Dont emprunts participatifs		



SARL MDS	SA GROUPE TERA	Page : 5
----------	----------------	----------

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intra communautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	472 482		472 482	523 835
	Montant net du chiffre d'affaires	472 482		472 482	523 835
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			1 309	3 578
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				34 611
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			15 000	
	Autres produits			9 592	14
		Total des produits d'exploitation			498 383
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			925 359	482 112
	Impôts, taxes et versements assimilés			10 531	8 680
	Salaires			487 024	372 634
	Cotisations sociales			198 564	131 473
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 778	102 795
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			577 852	85 868
Dotations aux provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			80 702	42 957	
	Total des charges d'exploitation			2 334 810	1 226 520
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 836 427)	(664 482)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					





SARL MDS	SA GROUPE TERA	Page : 6
----------	----------------	----------

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	
		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 836 427)	(664 482)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	198 466	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	73 727	10 662
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	127 876	96 921
	Reprises sur dépréciations et provisions	194 392	
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières	27 248 718	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		27 843 179	107 583
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	90 328	913 973
	Intérêts et charges assimilés (3)	507 746	514 020
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	3 892 821	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		4 490 895	1 427 994
RESULTAT FINANCIER		23 352 284	(1 320 410)
RESULTAT COURANT avant impôts		21 515 858	(1 984 892)
Produits exceptionnels		138 642	70 817
Charges exceptionnelles		836	163 873
RESULTAT EXCEPTIONNEL		137 806	(93 056)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		(79 366)	(427 708)
Total des produits		28 480 204	740 439
Total des charges		6 747 175	2 390 678
BENEFICE OU PERTE		21 733 029	(1 650 240)
(2) dont produits concernant les entités liées		127 810	93 093
(3) dont intérêts concernant les entités liées		73 137	134 988



Etats financiers au 31/12/2025



ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **28 920 685 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 28 480 204 euros** et un total **charges de 6 747 175 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 21 733 029 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le 30 janvier 2025 la société Groupe Tera a réalisé une levée de fonds de 1,01 M€ suite à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. A l'issue de cette opération, qui permettra d'accompagner le développement de l'activité digitale de Groupe Tera, le capital est porté à 1 007 336,75 € divisé en 4 029 347 actions.

Le 19 mai 2025 la société Groupe Tera a acquis, pour un montant de 100 k€, 100% des titres de la SAS 42 Factory. Grâce à l'acquisition du premier opérateur privé français spécialisé dans la collecte et l'analyse de données en temps réel de la qualité de l'air, la société Groupe Tera complète ses activités autour de la donnée environnementale.

Le 23 juillet 2025 la société Groupe TERA a cédé à la société Tera Environnement 100% des titres TOXILABO qu'elle détenait. Cette opération a été réalisée pour préparer la cession indiquée ci-après.

Le 7 octobre 2025 la société Groupe Tera a cédé à la société CELNOR France, filiale du groupe britannique CELNOR, sa branche d'activité d'analyses chimiques en laboratoire en cédant la totalité de ses participations dans les sociétés Tera Environnement et Toxilabo. Le groupe poursuit ainsi son recentrage sur les activités de mesure en temps réel.

Du fait de la cession de la société Tera Environnement l'intégration fiscale existant entre cette société et la société Groupe Tera a cessé avec un effet rétroactif au premier jour de l'exercice.

Aucun autre fait significatif ne nécessite de mention particulière.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

La société Groupe Tera a ouvert une OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) du 23 février 2026 au 16 mars 2026 inclus proposant aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs Actions Groupe TERA dans la limite d'un nombre total de 2 000 000 d'actions au prix unitaire de 6,50 euros.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 2 238 914 actions, étant supérieur au nombre maximum de 2 000 000 d'actions que la société s'était engagée à racheter, il a été procédé à une réduction proportionnelle des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R.225-155. Les actions, qui n'ont pas été acceptées dans le cadre de l'OPRA en raison de ce mécanisme de réduction, ont été restituées à leurs détenteurs.

Le 24 mars 2026, le Conseil d'administration a constaté la réalisation de la réduction du capital social d'un montant correspondant à la valeur nominale des 2 000 000 d'actions annulées, soit 500 000 euros.

Le capital social de Groupe Tera s'élève désormais à 507 336,75 euros, divisé en 2 029 347 actions d'une valeur nominale de 0,25 euros chacune.

Cette opération s'est complètement inscrite dans la stratégie de la société visant à optimiser sa structure financière et à améliorer la création de valeur pour l'ensemble de ses actionnaires, notamment à la suite de la cession de sa branche d'activités "Analyses chimiques en laboratoires".

Aucun autre fait significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

La situation du Groupe au 31 décembre 2025 demeure en phase avec le projet présenté en juillet 2019 lors de son introduction en bourse avec :

- La cession de l'activité historique d'analyse en laboratoire
- La commercialisation de la famille de capteurs NextPM
- L'industrialisation de nouveaux capteurs
- La poursuite de l'activité R&D pour le développement de nouveaux produits et services liés aux activités de laboratoire, capteurs et digital, notamment grâce au laboratoire commun IAM Lab.
- La recherche de nouvelles opportunités d'acquisitions sur toutes les activités
- Le déploiement de l'offre digitale désormais disponible qui relie pour les environnements critiques qualité de l'air et économie d'énergie

Il convient par ailleurs de rappeler qu'il est attendu sur le second semestre 2026 un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires Tera Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10% du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est à prévoir sur le second semestre 2027.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable - Application du règlement ANC n°2022-06

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de *transferts de charges*, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité et à une liste d'écritures limitativement énumérées par le règlement (écritures d'origine purement fiscale comme par exemple les amortissements dérogatoires).

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice. Les données comparatives ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des informations financières entre les exercices.

Tableau de reclassement - Passage ANC 2014-03 > ANC 2022-06

Reclassement du compte de résultat (comparabilité N-1/N)

Postes du compte de résultat	N-1 (présentation ANC 2014-03)	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N-1 retraité (présentation ANC 2022-06)	N (présentation ANC 2022-06)
Chiffre d'affaires	523 835		523 835	472 482



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	3 578		3 578	1 309
Reprises s/amortiss. & provisions	22 029		22 029	
Transferts de charges	12 582	-12 582	0	
Produits cessions d'immobilisations incorporelles & corporelles				15 000
Autres produits d'exploitation	14	10 084	10 098	9 592
Achats de matières premières				
Variation stocks matières premières				
Autres achats & charges externes	482 112	35 663	517 776	925 359
Impôts et taxes	8 680	- 25 809	-17 129	10 531
Salaires	372 634	- 6 997	372 634	487 024
Cotisations sociales	131 473		124 476	198 564
Dotations amortissements/provisions	188 663		188 663	632 630
Valeurs comptables immos.cédées				
Autres charges	42 957	5 498	48 455	80 702
Résultat d'exploitation	- 664 482		- 675 334	- 1 836 427
Produits de participation				198 466
Produits de créances d'actif immobilisé	10 662		10 662	73 727
Autres intérêts	96 921		96 921	127 876
Reprises s/dépréciations & provisions				194 392
Produits cessions d'immobilisations financières		30 000	30 000	27 248 718
Dotations dépréciations & provisions	913 973		913 973	90 328
Intérêts et charges assimilées	514 020	2 110	516 130	507 746
Valeur comptable immobilisations financières cédées		69 405	69 405	3 892 821
Résultat financier	- 1 320 410		- 1 361 925	23 352 284
Produits exceptionnels	70 817	- 70 817	0	138 642
Charges exceptionnelles	163 873	- 136 144	27 728	836
Résultat exceptionnel	- 93 056		- 27 728	137 806
Impôt sur les sociétés	- 427 708	12 960	- 414 748	- 79 366
Résultat net	- 1 650 240		- 1 650 240	21 733 029



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les reclassements présentés ci-dessus résultent principalement de la suppression des transferts de charges et de la nouvelle définition des produits et charges exceptionnels introduites par le règlement ANC n°2022-06.

Les montants précédemment comptabilisés en transferts de charges seraient reclassés par nature au sein des charges d'exploitation concernées.

Certains produits et charges auparavant présentés en résultat exceptionnel seraient requalifiés en résultat d'exploitation, ces éléments ne répondant plus à la définition d'événements majeurs et inhabituels.

Ces reclassements n'ont **aucun impact sur le résultat net**, mais uniquement sur la présentation des soldes intermédiaires de gestion.

Autres informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Seules sont exprimées les informations ayant une importance significative. Sauf mention spéciale, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Frais d'établissement : 3 ans
- Logiciels : 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou de production minoré des remises, rabais et escomptes obtenus. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Installations techniques, matériel et outillage : de 2 à 5 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique, mobilier, matériel de bureau : de 2 à 3 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Le montant des frais engagés pour l'acquisition des titres de participation a également été immobilisé. Il fait l'objet de déduction par le biais d'amortissements dérogatoires.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable. La Direction apprécie notamment la valeur d'utilité des titres en tenant compte des performances financières des entités, de leur situation patrimoniale et de leur éventuelle valeur de transaction. Ces appréciations sont réalisées en fonction des circonstances au regard des business plans, des performances historiques et des opérations financières en cours.

A ce titre, une dépréciation à 100% des titres de TERA CONTROLE et VIREXPR est constatée dans les comptes au 31 décembre 2025 afin de tenir compte des difficultés rencontrées par ces sociétés (soit 850 060 €). De plus, une dépréciation de l'intégralité des comptes courants, qui leur ont été consentis ainsi que celui concernant Tera Amérique, est également comptabilisée dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2025, soit un montant total de 2 526 515 €.

La société étant cotée sur le marché Euronext Growth, elle détient, au 31/12/2025, 53 644 actions propres acquises 297 453 €. Au 31/12/2025, la valeur de ces actions au cours du marché s'élève à 329 911 €, soit un prix unitaire de 6,15 €. Une reprise de provision pour dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 194 392 €.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ces provisions ont été reprises lorsque les créances préalablement provisionnées sont soit devenues irrécouvrables, soit ont finalement été recouvrées.

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective (méthode des unités de crédit projetées), qui tient compte des modalités de calcul des indemnités



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation des salaires, taux de rotation, taux de mortalité....).
La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et évalué sur la base des principales données actuarielles suivantes :

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 4,14%
- Taux de charges sociales : 45%
- Table de mortalité : INED 2020-2022

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires et obligataires, de comptes courants d'actionnaires et de filiales, ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission d'emprunt sont portés à l'actif (en "charges à répartir") et étalés linéairement sur la durée de vie des emprunts concernés.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Les membres du conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence. Les jetons pris en charge en 2025 se sont élevés à 30 400 € (19 176 € pour 2024).

Crédit d'Impôt Recherche et Crédit d'Impôt Innovation (CIR et CII)

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt. Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues. Le crédit d'impôt non imputé est reportable, en régime de droit commun, sur les trois années suivant celle au titre de laquelle il a été constaté. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période est remboursée à l'entreprise.

Le montant total des Crédits d'Impôt Recherche et Innovation pour 2025 est de 79 366 €.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en terme d'impôt sur les sociétés.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- suretés personnelles (avals, cautions et garanties),
- suretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.





Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions, créations, apports, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Autres immobilisations incorporelles	716 844				38 784	678 060
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	716 844				38 784	678 060
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	6 365					6 365
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	210 935					210 935
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 466					10 466
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	227 766					227 766
FINANCIERES						
Participations	8 675 303		106 782		3 888 165	4 893 920
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	303 878		8 389			312 267
Prêts et autres immobilisations financières	65 737		319 275		4 656	380 356
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 044 917		434 446		3 892 821	5 586 542
TOTAL	9 989 527		434 446		3 931 605	6 492 368



SARL.MDS	SA GROUPE TERA	Page : 17
----------	----------------	-----------

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d'amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			716 844		38 784	678 060
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			716 844		38 784	678 060
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels			3 253	2 122		5 375
Autres Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport			102 465	52 125		154 590
Matériel de bureau, mobilier			9 222	531		9 753
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			114 940	54 778		169 718
TOTAL			831 784	54 778	38 784	847 778

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	836			138 642			(137 806)
TOTAL	836			138 642			(137 806)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			836		138 642		(137 806)



SARL MDS	SA GROUPE TERA	Page : 18
----------	----------------	-----------

Créances

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	319 275	319 275	
	Autres immobilisations financières	115 755	65 755	50 000
	Clients douteux ou litigieux	342 428		342 428
	Autres créances clients	577 238	577 238	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	308 176	308 176	
	Taxes sur la valeur ajoutée	354 833	354 833	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 998	4 998	
	Groupe et associés	7 024 943	7 024 943	
	Débiteurs divers	1 824 880	1 824 880	
	Charges constatées d'avances	42 604	42 604	
TOTAL DES CREANCES	10 915 130	10 522 702	392 428	
Prêts accordés en cours d'exercice	300 000			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	8 100			

--



Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		273 331
Autres immobilisations financières		19 275
<i>Intérêts courus s/prêt HEX</i>	19 275	
Autres créances clients		51 039
<i>Clients factures à établir</i>	17 566	
<i>Clients groupe factures à établir</i>	33 473	
Autres créances		203 017
<i>Subventions de recherche</i>	4 998	
<i>Intérêts C/C TERA Sensor</i>	124 970	
<i>Intérêts C/C TERA Analytics</i>	2 840	
<i>Intérêts C/C TERA Contrôle</i>	40 511	
<i>Intérêts courus sur comptes à terme</i>	29 698	





Charges constatées d'avance



Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			42 604
- charges externes		28 884	
- redevances		13 720	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			42 604



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		3 525 679,00	0,2500	881 419,75
	Emises pendant l'exercice		503 668,00	0,2500	125 917,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		4 029 347,00	0,2500	1 007 336,75

L'augmentation de capital réalisée en janvier 2025 a permis de lever 1 007 336 € .



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social		881 420			125 917	1 007 337
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		1 650 461	(1 650 240)		881 419	881 640
Écarts de réévaluation						
Réserve légale						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice		(1 650 240)	1 650 240		21 733 029	21 733 029
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées		138 642			(137 806)	836
TOTAL		1 020 283			22 602 560	23 622 843

Date de l'assemblée générale 26/06/2025

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 020 283

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 020 283

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 22 602 560



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
<small>Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06</small>						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	PROVISIONS POUR RISQUES					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR CHARGES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						





Dettes

Etat exprimé en euros Règlement A.N.C. 2022-98		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	2 653 507	153 510	2 499 997	
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	64 995	64 995		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 678 450	567 770	1 110 680	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	584 462	584 462		
	Personnel et comptes rattachés	6 022	6 022		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 071	141 071		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	143 759	143 759		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	24 116	24 116		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69	69		
	Groupe et associés	400	400		
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	992	992			
TOTAL DES DETTES	5 297 843	1 687 166	3 610 677		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	867 063				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	400				





Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		430 536
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		97 947
<i>Intérêts courus sur emprunts bancaires</i>	97 539	
<i>Intérêts courus à payer</i>	408	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		324 109
<i>Fournisseurs factures non parvenues</i>	297 612	
<i>Fournisseurs groupe factures non parvenues</i>	26 497	
Dettes fiscales et sociales		8 480
<i>Dettes pour congés à payer</i>	4 019	
<i>Charges sur congés à payer</i>	1 719	
<i>Taxe d'apprentissage libératoire</i>	458	
<i>Formation continue-Charges à payer</i>	50	
<i>Etat charges à payer</i>	1 779	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	455	





Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			992
- Subventions de recherche		992	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			992

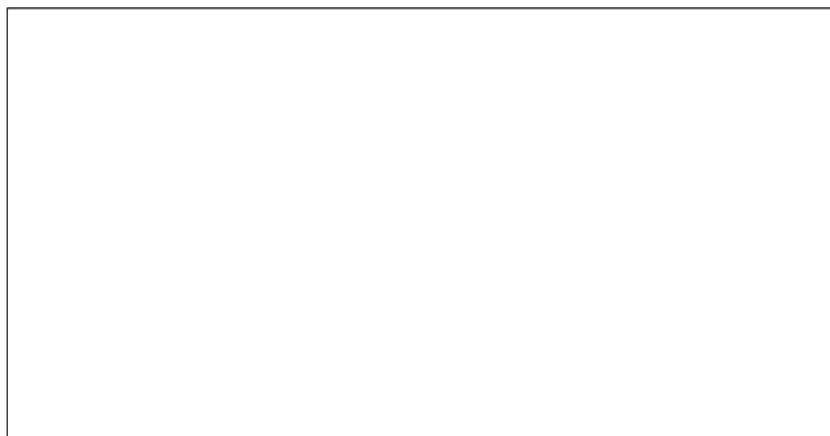




Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	472 482		472 482
TOTAL	472 482		472 482





Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
AUDITIAL				MAZARS			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	26 760	27 952	100,00	100,00	42 398	33 057	100,00	100,00
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	26 760	27 952	100,00	100,00	42 398	33 057	100,00	100,00

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

--	--	--	--	--	--	--	--	--



Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		138 642
Reprises sur provisions et transferts de charges		138 642
<i>Rep. amortissements dérogatoires</i>	<i>138 642</i>	
Total des charges exceptionnelles		836
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		836
<i>Dot. amortissements dérogatoires</i>	<i>836</i>	
Résultat exceptionnel		137 806





Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers		
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		
	Cadres et ingénieurs		
	Autres catégories		
	TOTAL		

La société emploie deux salariés cadres à temps partiel, soit un effectif équivalent temps plein de 0,40 personnes.



Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Hypothèses de calcul retenues : départ à la retraite à 64 ans, turnover faible, Taux d'inflation de 2% et taux d'actualisation de 4,14% Cf. état Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite	22 847		
	22 847		
Autres engagements Un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires Tera Environnement Toxilabo est attendu sur le second semestre 2026 pour un montant supérieur à 10% (soit 10% du prix de vente initial) Un second complément de prix est attendu au second semestre 2027 pour un montant du même ordre de grandeur, soit environ			
Total des engagements financiers (1)		22 847	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			





Détail - Engagements en pensions, retraite et assimilés

Engagements financiers - Engagements en pensions, retraite et assimilés	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Tranche d'âge des salariés et durée de l'engagement		
20 à 35 ans ----> plus de 30 ans		
35 à 44 ans ----> 21 à 30 ans		
45 à 54 ans ----> 11 à 20 ans	22 847	
55 à 59 ans ----> 6 à 10 ans		
60 à 64 ans ----> 1 à 5 ans		
65 ans ----> moins d'un an		
Totalisation	22 847	





Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)

B. Participations (10 à 50%)

Etat exprimé en euros

31/12/2025

	Capitaux propres	Quote part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
- TERA SENSOR	684 959	98,00	3 937 009	3 937 009	4 282 488
- TERA ANALYTICS	(392 840)	98,00	106 782	106 782	207 840
- TERA CONTROLE		100,00	100 000		2 436 511
- TERA AMERIQUE DU NORD INC.	(83 309)	100,00			40 000
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	208 809	396,00	4 143 791	4 043 791	6 966 839
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
- VIREXPR	71 949	37,50	750 060		50 004
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	71 949	37,50	750 060		50 004
C. Total des filiales et des participations (A + B)	280 758	433,50	4 893 851	4 043 791	7 016 843
	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
- TERA SENSOR		1 316 121	(222 067)		
- TERA ANALYTICS		535 788	(327 147)		
- TERA CONTROLE					
- TERA AMERIQUE DU NORD INC.					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		1 851 909	(549 214)		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
- VIREXPR		242 585	(78 505)		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		242 585	(78 505)		
C. Total des filiales et des participations (A + B)		2 094 494	(627 719)		



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2025

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
GROUPE TERA 628 Rue Charles de Gaulle - 38920 CROLLES	SA		

La société GROUPE TERA consolide les comptes de ses cinq filiales.
Les comptes consolidés sont disponibles sur le site internet du groupe (www.groupe-tera.com) dans la rubrique "Investisseurs".

BILAN ACTIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 360	4 104
<i>Ecart d'acquisition</i>	675	2 145
Immobilisations corporelles	537	2 480
Immobilisations financières	469	543
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	4 367	7 127
Stocks et en-cours	608	1 009
Créances clients et comptes rattachés	1 642	2 997
Autres créances et comptes de régularisation	3 658	2 295
Trésorerie	17 866	1 467
Actif Circulant	23 774	7 768
TOTAL ACTIF	28 141	14 895

BILAN PASSIF CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	1 007	881
Primes d'émission, de fusion, d'apport	882	1 650
Réserves	-204	-1 146
Ecart de conversion		2
Résultat groupe	16 673	-707
ecart_change CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		
Réserves et résultat consolidé	16 468	-1 848
Autres	854	553
Capitaux propres - Part du groupe	19 211	1 236
Intérêts minoritaires	-246	-1
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges	118	475
Emprunts et dettes financières par nature	5 069	8 047
Fournisseurs et comptes rattachés	1 954	2 289
Autres dettes et comptes de régularisation	2 034	2 849
Dettes	9 057	13 185
TOTAL PASSIF	28 140	14 895

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	11 122	12 882
Total Autres produits d'exploitation	1 312	1 010
Reprises amortissements exploitation		
Reprises provisions exploitation	186	130
Compte de liaison exploitation	0	0
Produits d'Exploitation	1 498	1 140
Achats et variation de stocks	1 925	1 483
Autres achats et charges externes	4 619	4 674
Impôts et taxes	232	327
Charges de personnel	5 408	6 526
Dotations aux amortissements exploitation	1 181	1 223
Dotations aux provisions exploitation	733	198
Autres charges d'exploitation	128	41
Charges d'Exploitation	14 226	14 472
Résultat d'Exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitio	-1 606	-450
Dotations et reprises aux amortissements des écarts d'acq.	17	693
Résultat d'Exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisitio	-1 589	-1 143
Produits Financiers	23 746	57
Charges Financières	5 968	507
Résultat Financier	17 778	-450
Résultat courant avant impôt	16 189	-1 593
Résultat exceptionnel	73	-7
Impôts dus sur les bénéfices et assimilés	-92	-650
Impôts différés	-62	169
Résultat Net des Entreprises Intégrées	16 416	-1 119
Quote-part résultats des mises en équivalence		
Résultat Net de l'Ensemble Consolidé	16 416	-1 119
Résultat Net part du groupe	16 672	-707
Résultat hors groupe	-255	-412
Nombre d'actions	4 471 023	3 474 437
Résultat par action en euro	3,67	-0,31
Résultat dilué par action	3,67	-0,31



Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION CONSOLIDÉE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Résultat Net part du groupe	Réserves	Subventions d'investissement	Réserves de conversion	Avances Conditionnées	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Solde Trimestre 4 2024	881	1 650	-1 119	-740	278	2	280	1 232
Décalage ouverture clôture				-6		0		-6
Mouvements de périmètre	0	0		154	0	-2		152
Mouvements sur le capital	126	881			0	0		1 007
Résultat Net part du groupe			16 418					16 418
Dividendes (-)				39		0		39
Dividendes versés par ME								0
Subventions d'investissement	0	0		0	522	0		522
Provisions réglementées						0		0
Stock option						0		0
Variations en KP	0	-1 650		343	0	0		-1 307
Ecart de conversion	0	0		0	0	0		0
Autres mouvements							-210	0
Solde Trimestre 2 2025	1 007	881	16 418	-210	800	0	70	18 967

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Comptes consolidés

	31/12/2025	31/12/2024
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat Net des Entreprises Intégrées	16 418	-1 119
Reprises des Amortissements et provisions	-144	-81
Dotations aux Amortissements et provisions	1 248	2 074
Plus et moins values de cession	-18 344	-36
Elim. des éléments sans incidence sur la tréso.	-62	169
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-884	1 007
Variation des frais financiers	0	0
Variation nette exploitation	-3 060	1 259
Variation nette hors exploitation	0	0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-3 060	1 259
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-3 944	2 266
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'inv.	21 189	1 030
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de fi.	-855	-1 486
Effet change sur trésorerie et capital	0	-1
VARIATION DE TRESORERIE CASH	16 390	1 809
TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 395	3 212
TRESORERIE A LA CLOTURE	17 782	1 403
VARIATION DE TRESORERIE CASH	16 387	-1 809



Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du Groupe TERA portent sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1. Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales TERA ENVIRONNEMENT, TERA SENSOR, TOXILABO, TERA AMERIQUE DU NORD, TERA ANALYTICS, VIREXPR et TERA TRONICS (l'ensemble constituant le « Groupe »).

GROUPE TERA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 789 680 485. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle – 38920 Crolles.

TERA ENVIRONNEMENT est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 438 590 390. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle - 38920 Crolles.

TERA SENSOR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 525 365 821. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 628 rue Charles de Gaulle - 38920 Crolles.

TOXILABO est une société d'exercice libéral par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 434 005 658. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : rue Pierre Adolphe Bobierre – 44300 Nantes.

TERA AMERIQUE DU NORD Inc. est une société canadienne. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 2202 rue King O, Sherbrooke, Québec J1J 2E8.

TERA ANALYTICS est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 810 418 798. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 1 RUE JULIEN VIDEMENT, 44200 NANTES.

VIREXPR est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 909 221 806. Le siège social se situe au 321 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon.

TERA TRONICS est une société par actions simplifiée, de droit français. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 448 273 904. Le siège social se situe au 95 RUE LA BOETIE, 75008 PARIS.

GROUPE TERA est une société spécialisée dans les développements digitaux (applications et cloud) ainsi qu'une holding financière.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes consolidés

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020-01 modifié par le règlement ANC 2024- 05 relatif aux comptes consolidés.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale ;
- Les sociétés contrôlées conjointement avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle ;
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent GROUPE TERA et ses filiales françaises :

- TERA ENVIRONNEMENT, détenue à 100 % jusqu'au 07/10/2025 (100 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale ;
- TERA SENSOR, détenue à 98 % au 31/12/2025 (98 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale ;
- TOXILABO, détenue à 25 % jusqu'au 07/10/2025 (25 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale ;
- TERA AMERIQUE DU NORD INC., déconsolidé en 2025 (100 % au 31/12/2024), pour rappel qui était consolidée par intégration globale ;
- VIREXPR, détenue à 37,5 % au 31/12/2025 (37,5 % au 31/12/2024), consolidée par intégration proportionnelle.
- TERA TRONICS, détenue à 60.39% au 31/12/2025 (53,83 % au 31/12/2024), consolidée par intégration globale.
- TERA ANALITICS, détenue à 100% au 31/12/2025, consolidée par intégration globale.



LISTE DES SOCIETES DU PERIMETRE

Comptes consolidés

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
GROUPE TERA	100%	100%	I.G
TERA ENVIRONNEMENT		100%	NC
TERA SENSOR	98%	98%	I.G
TOXILABO		99%	NC
TERA TRONICS	60%	59%	I.G
TERA AMERIQUE DU NORD		100%	NC
VIREXPR	38%	38%	I.P
TERA ANALYTICS	100%	100%	I.G

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devise

2.4.1 Monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows. Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Groupe.

2.4.2 Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions.

Les gains et les pertes entre le cours de change à l'origine et le cours de règlement sont enregistrées dans le résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières ou placements comptabilisés en devises, en résultat d'exploitation lorsqu'ils sont relatifs à des opérations commerciales.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au cours de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan, en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de change constatés sur des créances et dettes inter-compagnies sont maintenus en résultat de consolidation, en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature de la transaction intragroupe.

2.4.3 Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ;
- Et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers :

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Ce règlement a notamment supprimé la notion de transferts de charges, dont les opérations concernées sont désormais présentées par nature au sein des charges et produits d'exploitation, financiers ou exceptionnels, selon leur qualification économique.

Par ailleurs, la définition et le périmètre des produits et charges exceptionnels ont été précisés, ceux-ci étant désormais limités aux éléments résultant d'événements majeurs et inhabituels, étrangers à l'exploitation normale de l'entité et à une liste d'écritures limitativement énumérées par le règlement (écritures d'origine purement fiscale comme par exemple les amortissements dérogatoires).

L'application de ces nouvelles dispositions a conduit à des reclassements de présentation entre les postes du compte de résultat, sans impact sur le résultat net ni sur les capitaux propres de l'exercice.

2.5.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés du groupe, à l'exception de TOXILABO et TERA ENVIRONNEMENT (états financiers au prorata à partir du 30/06/2025)
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.5.1.1 Ecart d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Les écarts d'acquisition sont établis selon les dispositions du règlement ANC 2024-05 relatif aux comptes consolidés venant modifier le règlement ANC 2020-01

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé.

Pour rappel au 31/12/2024, le test de dépréciation réalisé sur VIREXPR a conduit à la constatation d'une dépréciation totale de 692 K€ sur l'écart d'acquisition de cette société.

Au 31 décembre 2025, l'écart d'acquisition relatif à TERA TRONICS a fait l'objet d'un test de dépréciation, lequel n'a révélé aucun indice de perte de valeur.

2.5.1.2 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Conformément à la réglementation, il est présumé qu'un tel bénéfice n'existera pas si l'entité a supporté des pertes au cours des deux derniers exercices.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entités consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

La société Groupe TERA était tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales TERA Environnement et TERA Contrôle. Le 7 octobre 2025 la société Groupe Tera a cédé à la société CELNOR France, filiale du groupe britannique CELNOR, sa branche d'activité d'analyses chimiques en laboratoire en

cédant la totalité de ses participations dans les sociétés Tera Environnement et Toxilabo.

Le groupe poursuit ainsi son recentrage sur les activités de mesure en temps réel. Du fait de la cession de la société Tera Environnement l'intégration fiscale existant entre cette société et la société Groupe Tera a cessé avec un effet rétroactif au premier jour de l'exercice.

2.5.2 Principes comptables

2.5.2.1 Frais de Recherche et Développement

Les coûts de développement qui respectent les critères d'activation sont portés à l'actif et sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée.

Les coûts engagés lors de la phase de développement peuvent, sur option de l'entreprise, ne pas être comptabilisés en charges, mais être inscrits en tant qu'actifs, à condition qu'ils concernent des projets clairement individualisés, présentant de fortes chances de succès technique et de rentabilité commerciale.

L'entité concernée doit respecter six critères :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

2.5.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'enregistrement : 3 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Logiciel : 3 à 4 ans
- Matériel et outillages industriels : 2 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Crédit-bail :

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.5.2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée. Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée sont testés au moins une fois par exercice. Les autres immobilisations sont testées lorsqu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture des comptes.

2.5.2.4 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- de dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquies. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc.

2.5.2.5 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

2.5.2.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation) ;
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client.

2.5.2.7 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.5.2.8 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés.

Suite à la décision de l'IFRIC de juin 2021 précisant les modalités de calcul des provisions d'avantages de retraite de type IFC, l'ANC a publié le 5 novembre 2021 une mise à jour de sa Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

Le texte permet aux entités qui le souhaitent d'aligner les méthodes IFRS et French GAAP, au niveau des entités du Groupe TERA, il a été décidé de ne pas utiliser cette nouvelle option d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

2.5.2.9 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les coûts (frais et prime, le cas échéant) d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés selon une méthode en cohérence avec le profil d'amortissement de l'emprunt.

2.5.2.10 Avances remboursables

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en avances remboursables.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

2.5.2.11 Chiffre d'affaires

Le résultat et le chiffre d'affaires ne sont acquis que lors de la livraison du bien ou à l'achèvement de la prestation (PCG, art 380-1). En dehors de ces cas, lors de la clôture de l'exercice, aucun chiffre d'affaires ni résultat ne sont pris en compte. La date d'envoi du rapport d'analyse dicte la reconnaissance de marge.

En cours d'exécution du contrat, les en-cours sont valorisés et constatés à la clôture de chaque exercice à hauteur des charges engagées : aucun bénéfice n'est pris en compte ni aucun chiffre d'affaires.

Les travaux en cours sont donc constatés à la clôture de chaque exercice à concurrence des charges enregistrées comme pour les productions de produits.

Si le résultat global prévu pour l'opération est une perte, celle-ci est provisionnée dès qu'elle est connue.

2.5.2.12 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts.

2.5.2.13 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.5.2.14 Crédits d'impôts

Les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Impôts dus sur les bénéfices ».

2.5.2.15 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5.2.16 Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits, au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, des dépenses ont été engagées, mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. Et inversement des produits constatés d'avance peuvent être enregistrés dans les comptes lorsqu'une subvention a été reçue mais que les dépenses correspondantes n'ont pas été engagées.

2.6 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels ;
- Le calcul des impôts différés ;
- L'évaluation des provisions.

2.7. Evènements marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2025, plusieurs variations de périmètre ont été constatées.

Le 19/05/2025, Groupe TERA a souscrit à 100 % des titres émis pour une valeur de 100K€ lors de l'augmentation de capital de la société TERA ANALYTICS. A ce titre, cette société est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale. Une situation comptable a été intégrée dans les comptes consolidés au prorata temporis pour la période du 19 mai 2025 au 31 décembre 2025. Cette opération a généré la contribution de 332K€ sur le chiffre d'affaires du groupe ainsi que -203K€ sur le résultat net de l'ensemble consolidé présenté dans les états financiers.

Le 23 juillet 2025, Groupe Tera a réalisé une cession interne de l'intégralité des titres TOXILABO à Tera ENVIRONNEMENT.

Le 7 octobre 2025, Groupe TERA a cédé l'intégralité de ses titres TERA ENVIRONNEMENT à la société CELNOR. Cette cession a généré une plus-value de 17 227K€.

Cette opération a entraîné la sortie de la société Tera Environnement, et par conséquent celle de Toxilabo, du périmètre de consolidation. Ces sociétés ont été déconsolidées en date de cession, au 7 octobre 2025.

Au 31/12/2025, cette opération de cession a généré les impacts suivants sur les états financiers consolidés :

	TOXILABO	TERA ENVIRONNEMENT
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 371K€	5 558K€
RESULTAT	44K€	1 480K€

Une acquisition complémentaire de titres TERA TRONICS est intervenue le 12 décembre 2025. Cette opération a permis d'augmenter la participation du Groupe dans le capital d'TERA TRONICS de 7 %, portant ainsi le taux de détention de 53.83% à 60,1 % au 31 décembre 2025.

Perspectives pour l'activité du groupe :

Groupe TERA se concentre désormais sur les marchés de la mesure en temps réel et l'exploitation de la donnée environnementale car les besoins sont en très forte croissance en France mais aussi à l'échelle internationale.

Le marché des capteurs de qualité de l'air est estimé à 4,21 milliards de dollars selon Industry ARC et de 7,12 milliards de dollars selon Market Research Future avec une croissance estimée de 8,36 % jusqu'à 2030 selon Industry ARC et de 9,25 % jusqu'à 2032 selon Market Research Future. Peu d'acteurs sont en capacité de proposer des produits et des solutions performantes car rares sont ceux qui ont l'expérience de la mesure en laboratoire des polluants dans l'air et de l'ensemble de ses contraintes (humidité, interférents...).



La stratégie repose donc sur 3 piliers :

- **TERA Sensor** avec le développement de capteurs innovants destinés à des intégrateurs pour la mesure de paramètres environnementaux dont la qualité de l'air. NextPM, capteur pour mesurer en temps réel la concentration en particules fines (PM 1, 2,5 et 10) est une bonne illustration car il est reconnu pour ses performances, sa stabilité et sa durabilité dans de nombreux pays : États-Unis, Canada, Chine, Singapour, Corée, Suisse, Italie, Royaume-Uni... Ce sont près de 500 000 unités qui ont déjà été intégrées par nos clients.
- **TERA Analytics** qui est devenue la « brique digitale » de groupe TERA. Ainsi, TERA Analytics transforme les flux de données de capteurs (température, hygrométrie, présence, particules dans une CTA, une salle blanche, CO₂...) en indicateurs fiables et en alertes intelligentes. Les solutions ont été conçues pour les environnements critiques (pharmacie, hôpitaux, micro-électronique, gestion HVAC...) et permettent de concilier conformité réglementaire, sécurité opérationnelle et optimisation énergétique.
- **TERA Tronics** (TERA TRONICS) pour la conception, la production et le test de cartes électroniques avec la rigueur d'un EMS et la réactivité d'un partenaire de proximité. TERA Tronics fabrique déjà certains capteurs et produits proposés par le Groupe.

2.8. Événements importants survenus depuis la date de clôture

Le Groupe TERA a ouvert une OPRA (Offre Publique de Rachat d'Actions) du 23 février 2026 au 16 mars 2026 inclus et proposait aux actionnaires de la Société de leur racheter leurs actions Groupe TERA dans la limite d'un nombre total de 2 000 000 actions au prix unitaire de 6,50 euros.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'OPRA, soit 2 238 914 actions, étant supérieur au nombre maximum de 2 000 000 actions que la Société s'est engagée à racheter, il a été procédé à une réduction proportionnelle des demandes de rachat selon les dispositions de l'article R.225-155. Les actions qui n'ont pas été acceptées dans le cadre de l'OPRA en raison de ce mécanisme de réduction ont été restituées à leurs détenteurs.

Le 24 mars 2026, le Conseil d'administration a constaté la réalisation de la réduction du capital social d'un montant correspondant à la valeur nominale des 2 000 000 actions annulées, soit 500 000 euros. Le capital social du Groupe TERA s'élève désormais à 507 336,75 euros, divisé en 2 029 347 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune.

Cette opération s'est complètement inscrite dans la stratégie de la Société visant à optimiser sa structure financière et à améliorer la création de valeur pour l'ensemble de ses actionnaires, notamment à la suite de la cession de sa branche d'activités « Analyses chimiques en laboratoires ».

2.9. Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

La situation du Groupe au 31 décembre 2025 demeure en phase avec le projet présenté en juillet 2019 lors de l'introduction en bourse avec :

- la cession de l'activité historique d'analyse en laboratoire ;
- la commercialisation de notre famille de capteurs NextPM ;
- l'industrialisation des nouveaux capteurs ;
- la poursuite de l'activité R&D pour le développement de nouveaux produits et services liés aux activités de laboratoire, capteurs et digital, notamment grâce à notre laboratoire commun IAM Lab ;

- la recherche de nouvelles opportunités d'acquisitions dans toutes les activités ;
- le déploiement de notre offre digitale désormais disponible qui relie pour les environnements critiques qualité de l'air et économie d'énergie.

Rappelons qu'il est attendu sur le second semestre 2026, un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10 % du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est prévu sur le second semestre 2027.

Note 3. Informations sectorielles

3.1 Chiffres d'affaires par secteur d'activité

Au 31/12/2025, le Groupe est structuré autour de trois principaux secteurs d'activité dont le chiffre d'affaires net est détaillé ci-après :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Analyses	Capteurs	Données	Tout secteur
Chiffre d'affaires	8 001	2 789	332	11 122
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	8 001	2 789	332	11 122

Note 4. Notes sur le bilan consolidé

4.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut	2 930			-1 850		1 080
Frais d'établissement	1					1
Frais de recherche & développement	1 305			658		1 963
Logiciels, concessions, brevets	1 274	1	39	-343		893
Droit au bail	80			-76		4
Fonds commerciaux	330					330
Autres immobilisations incorporelles	15					15
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours	1 353	1 391			-487	2 257
Avances et acomptes sur immos incorp.						
Immobilisations incorporelles brutes	7 288	1 392	39	-1 611	-487	6 543

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Ecarts d'acquisition amortissements	785			-380		405
Frais d'établissement - Amort.	1					1
Frais de recherche - Amort.	494	443		612		1 549
Concessions, brevets - Amort.	1 163	14	39	-260		878
Fonds commerciaux - Amort.	330					330
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	11	1		8		20
Autres immos incorporelles en crédit bail - Amort.						
Amortissements et provisions	2 784	458	39	-20		3 183

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Actionnaires - Capital souscrit non appelé						
Ecarts d'acquisition brut	2 145			-1 470		675
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche & développement	811	-443		46		414
Logiciels, concessions, brevets	111	-13	0	-83		15
Droit au bail	80			-76		4
Fonds commerciaux						
Autres immobilisations incorporelles	4	-1		-8		-5
Autres immobilisations incorporelles en crédit bail						
Immobilisations incorporelles en cours	1 353	1 391			-487	2 257
Avances et acomptes sur immos incorp.						
Immobilisations incorporelles nettes	4 504	934	0	-1 591	-487	3 360

Le poste « écart d'acquisition » correspond aux différentes prises de participation dans les sociétés contrôlées.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ces écarts d'acquisition procureront des avantages économiques. Ainsi ces derniers ne sont pas amortis. Le Groupe effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

4.2 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	34			-34		
Terrains en crédit bail						
Constructions	41	8		-49		
Construction en crédit bail						
Installations techniques	6 495	256		-5 469	-6	1 276
Installations techniques en crédit bail	924	156		-1 030		50
Autres immobilisations corporelles	1 818	125		-1 444	-20	479
Autres immobilisations corporelles en crédit bail						
Immobilisations corporelles en cours	3	2	1	-2	-2	
Avances et acomptes sur immos corp.						
Immobilisations corporelles brutes	9 315	547	1	-8 028	-28	1 805

Amortissements et provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains - Amort.						
Terrains en crédit bail - Amort.						
Constructions - Amort.	26	4		-30		
Constructions en crédit bail - Amort.						
Installations techniques - Amort.	4 881	399		-4 322		958
Installations techniques en crédit bail - Amort.						
Autres immobilisations corporelles - Amort.	1 246	123		-1 092	3	280
Autres immobilisations corporelles en CB - Amort.	682	64		-725	6	27
Terrains - Prov.						
Terrains en crédit bail - Prov.						
Constructions - Prov.						
Constructions en crédit bail - Prov.						
Installations techniques - Prov.						
Installations techniques en CB - Prov.						
Autres immobilisations corporelles - Prov.						
Autres immobilisations corporelles en CB - Prov.						
Immobilisations corporelles en cours - Prov.						
Amortissements et provisions	6 835	590		-6 169	9	1 265

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Terrains	34			-34		
Terrains en crédit bail						
Constructions	15	4		-19		
Construction en crédit bail						
Installations techniques	1 614	-143		-1 147	-6	318
Installations techniques en crédit bail	242	156		-1 030		50
Autres immobilisations corporelles	572	2		-352	-23	199
Autres immobilisations corporelles en crédit bail		-64		725	-6	-27
Immobilisations corporelles en cours	3	2	1	-2	-2	
Avances et acomptes sur immos corp.						
Immobilisations corporelles nettes	2 480	-43	1	-1 859	-37	540

4.3 Immobilisations financières

Valeurs brutes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation	100				100
Autres titres immobilisés	32			-6	26
Actions propres					
Créances rattachées à des participations (ANC)					
Créances rattachées à des participations (AC)					
Prêts (ANC)	300				300
Dépôts et cautionnements (ANC)	183	40	7	-116	100
Autres immobilisations financières (ANC)	25		5		20
Intérêts sur titres immobilisés	3	22	2		23
Immobilisations financières brutes	643	62	14	-122	569

Provisions en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation - Prov.	100				100
Autres titres immobilisés - Prov.					
Autres immobilisations financières - Prov.(ANC)					
Provisions	100				100

Valeurs nettes en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Titres de participation					
Autres titres immobilisés	32			-6	26
Prêts (ANC)	300				300
Prêts (AC)					
Dépôts et cautionnements (ANC)	183	40	7	-116	100
Dépôts et cautionnements (AC)					
Autres immobilisations financières (ANC)	25		5		20
Intérêts sur titres immobilisés	3	22	2		23
Immobilisations financières nettes	543	62	14	-122	469

Les autres immobilisations financières sont principalement composées des espèces du contrat de liquidité pour 11 K€.

Les titres de participation bruts comprennent les titres de TERA CONTROLE, déconsolidée sur l'exercice 2023 et totalement déprécié au 31/12/2024 suite à sa liquidation judiciaire.



4.4 Stocks

STOCKS ET EN-COURS

	31/12/2025	31/12/2024
Stocks de matières premières et autres appro.	518	650
Stocks d'encours de biens et services	77	208
Stocks de produits	12	56
Stocks de marchandises		95
Total stocks et en-cours	607	1 009



4.5 Créances clients et autres créances

Par nature	31/12/2025	31/12/2024
Avances et acomptes versés sur commandes		3
Clients et comptes rattachés	1 286	2 586
Clients douteux	356	410
Clients Factures à émettre		
Clients - Effets à recevoir		
Fournisseurs Avoirs à recevoir		6
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 642	3 005
Créances sociales	8	17
Autres créances fiscales (hors IS)	120	4
Créances sur TVA	1 250	808
Créances d'exploitation (ANC)		
Créances sur cessions d'immobilisations (AC)	1 199	
Créances sur cessions d'immobilisations (ANC)		
Comptes courants débiteurs et intérêts sur comptes courants	197	
Comptes courants débiteurs (ANC)		
Débiteurs divers (AC)	22	273
Débiteurs divers (ANC)		
Actionnaires - Capital appelé non versé		
Dividendes à recevoir		
Etat - Impôts sur les bénéficiaires	764	887
Impôts différés actifs	27	78
Charges constatées d'avance	51	170
Charges à répartir	20	58
Aut. Actifs fin.détenus à des fins de transact(AC)		
Instruments financiers dérivés (AC)		
Primes de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
Actifs destinés à être cédés		
Autres créances et comptes de régularisation	3 658	2 295

Au 31 décembre 2025, l'échéancier des créances clients se compose comme suit :

Toutes les autres créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture.

4.6 Disponibilités

	31/12/2025	31/12/2024
VMP Détenues jusqu'à échéance	17 003	405
VMP détenues à des fins de transaction		
VMP sur actions propres	5	5
VMP disponibles à la vente		
Disponibilités	857	1 057
<i>Total trésorerie active</i>	<i>17 865</i>	<i>1 467</i>
Concours bancaires courants	83	64
<i>Total trésorerie passive</i>	<i>83</i>	<i>64</i>
Total	17 782	1 403

4.7 Capital social

L'augmentation de capital a donc été réalisée par émission de 503 668 actions nouvelles au prix de 2 €, soit un montant brut de 1 007 336 €, représentant 100 % de l'offre initiale.

Le capital social hors prime d'émission de la Société post-augmentation de capital s'est alors élevé à 1 007 336,75 €, divisé en 4 029 347 actions de 0,25 € de valeur nominale chacune.

4.9 Provisions pour risques et charges

	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
<i>Ecart d'acquisition négatif</i>						
Litiges (PNC)						
Litiges (PC)		30	30			
<i>Provisions Pour Risques</i>		30	30			
Pensions et obligations similaires (PNC)	439	18	98		-242	117
<i>Provisions pour charge</i>	439	18	98		-242	117
Total	469	18	128		-242	117

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	31/12/2025	31/12/2024
Age de départ	64	64
Taux d'actualisation	4.14%	3.35 à 3.42%
Taux de croissance des salaires	2%	0.5 à 2.5%
Taux de charges sociales	25 à 40.82%	25 à 51%
Table de mortalité	Table INSEE 2016-2018	Table INSEE 2016-2018

4.10 Emprunts et dettes financières

Valeurs en EUR	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements et écarts de conversion	Clôture
Autres emprunts obligataires (PNC)	4 543		-1 890			2 653
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	3 007	1 259	-1 715	-514		2 037
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	205	14	-61	112		270
Dettes Financières relatives au crédit bail (PNC)	222		-44	-147	-6	25
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées						
Concours bancaires courants	-61	54 249	-52 415	-1 688		85
Emprunts et dettes financières par nature	7 916	52 757	-54 738	-884	-6	5 070

Le Groupe a émis un emprunt obligataire convertible de 3,5 M€ portant un taux d'intérêt de 7 %. Ces obligations ont des dates d'échéance comprises entre 3 et 5 ans.

Les OCA 2023 émises par VATEL (1 M€) ont été remboursées à leur demande en novembre 2025 suite à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo.

Les diminutions de la ligne « autres emprunts et dettes assimilés » correspondent au remboursement des indus à reverser sur les avances remboursables et subventions d'aide à l'innovation dont les échéances sont intervenues sur l'exercice.

Echéances	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Autres emprunts obligataires (PNC)	203	2 450	
Emprunts auprès des établissements de crédit (PNC)	713	1 311	13
Autres emprunts et dettes assimilés (PNC)	270		
Dettes relatives au crédit bail (PC)	10	15	
Intérêts sur autres emprunts et dettes assimilées			
Concours bancaires courants	85		
Emprunts et dettes financières par échéance	1 281	3 776	13

Les emprunts bancaires ont des échéances qui s'étalent entre 2025 et 2030.

4.11 Autres dettes

	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs	1 954	2 289
Fournisseurs - Effets à payer		
Factures non parvenues		
Clients Avoirs à émettre	94	313
Avances et acomptes reçus sur commandes		298
Fournisseurs d'immobilisations		
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)		
Dettes sociales	441	883
Dettes fiscales (hors IS)	1 205	1 024
Dettes d'exploitation (PNC)		
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)		-107
Impôts différés passifs	-9	48
Comptes courants créditeurs	300	132
Comptes courants créditeurs (PNC)		
Dettes diverses	4	154
Dettes diverses (PNC)		
Instruments financiers dérivés (PC)		
Passifs financiers détenus à des fins de transact.		
Produits constatés d'avance	1	105
Compte de liaison passif		0
Ecart de conversion passif		
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif		
Passifs destinés à la vente		
Par nature	3 990	5 139

Les produits constatés d'avance correspondent à l'étalement des subventions d'exploitations et à refacturations de charges diverses.

	Moins 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Fournisseurs	1 954		
Fournisseurs - Effets à payer			
Factures non parvenues			
Clients Avoirs à émettre	94		
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Fournisseurs d'immobilisations			
Fournisseurs d'immobilisations (PNC)			
Dettes sociales	441		
Dettes fiscales (hors IS)	1 205		
Dettes d'exploitation (PNC)			
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)			
Impôts différés passifs	-9		
Comptes courants créditeurs	300		
Comptes courants créditeurs (PNC)			
Dettes diverses	4		
Dettes diverses (PNC)			
Instruments financiers dérivés (PC)			
Passifs financiers détenus à des fins de transact.			
Produits constatés d'avance	1		
Compte de liaison passif			
Ecart de conversion passif			
Différences d'évaluation sur instruments de trésorerie - Passif			
Passifs destinés à la vente			
Par échéances	3 990		

Note 5. Notes sur le compte de résultat

5.1 Chiffres d'affaires

Le Groupe est spécialisé dans la mesure, l'analyse et la valorisation en temps réel de la qualité de l'air à travers :

- Une activité de laboratoire et locations de stations mesure,
- Une activité de conception développements de capteurs en EOM,
- Une activité digitale logicielle et cloud.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	Analyses	Capteurs	Données	Tout secteur
Chiffre d'affaires	8 001	2 789	332	11 122
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE	8 001	2 789	332	11 122

5.2 Autres produits

	31/12/2025	31/12/2024
Production stockée	-85	-57
Production immobilisée	1 335	688
Variation de JV des immeubles de placement		
Réévaluation des immo. corp. et incorp.		
Réévaluation des instruments financiers		
Subventions d'exploitation	105	362
Produits de cession d'actifs incorporels et corporels	15	
Autres produits d'exploitation	-57	5
Transferts de charges d'exploitation		26
Reprises sur provisions et amortissements	185	
Détail des produits d'exploitation	1 498	1 024

5.3 Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits des participations	93	
Revenus des prêts		4
Revenus des autres créances et VMP	16	34
Gains de change financiers	15	2
Produits nets sur cession de VMP	23 622	
Autres produits financiers		17
Intérêts et charges financières	494	451
Pertes de change financières	11	6
Dotations fin. prov. risques et charges	92	50
VNC des autres actifs financiers	3 888	
Produits de cessions des autres actifs financiers	1 479	
Résultat financier	17 782	-450

La charge d'intérêts relatives aux emprunts obligataires s'élève à 340 K€. Les autres intérêts concernent divers emprunts bancaires classiques.

5.4 Résultat exceptionnel

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		309
Subventions virées au résultat		2
Autres produits exceptionnels	8	1
Produits de cession immobilisations corporelles	81	11
Produits de cession immobilisations financières		30
Charges sur exercices antérieurs		297
Autres charges exceptionnelles	13	24
VNC des immobilisations incorporelles cédées		3
VNC des immobilisations corporelles cédées		5
VNC des immobilisations financières cédées		-4
Dotations except. amort. immobilisations corp.		5
Dotations except. provisions réglementées	3	
Dotations except. prov. pour risques et charges		30
Résultat exceptionnel	73	-7

5.5 Impôts

	31/12/2025	31/12/2024
Produit - Crédit d'impôt mécénat		-2
Impôts sur les sociétés	391	-106
Produit - Crédit d'impôt recherche	-483	-542
Total	-92	-650
PREUVE DE L'IMPOT		
Résultat consolidé après impôt		16 417 883
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées		16 417 883
Impôt réel	-	154 805
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)		4
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées		16 263 082
IMPOT THEORIQUE GROUPE		4 066 312
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL		(4 221 117)
JUSTIFICATION DE L'ECART		
Ecart sur base imposées à taux différenciés (taux réduit)	-	96
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société (CIR)	-	483 937
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-	484 033
Ecart permanent (Résultat non imposé hors dividendes internes)	-	3 815 688
Ecart entre Variation bilancielle et Résultat	-	420
Ecart temporaire : de l'exercice (Hors déficit)		
Ecart temporaire : antérieur activé (Hors déficit)		
Ecart temporaire : Ecart Tx standard - Tx différenciés		
Ecart temporaire : Déficit exercice activés		
Ecart temporaire : Déficit antérieurs activés		
Ecart temporaire : Déficit écart Tx standard - Tx différencié		
Ecart temporaire		-
Déficit exercice non activé		341 355
Utilisation déficit antérieur	-	224 822
Imposition plus-values antérieures		
Résultat fiscal transféré ou attribué		
Résultat imposé ultérieurement		
Dividendes reçus non imposés ou imposés partiellement		49 617
Résultat sociétés transparente fiscalement		
Autres bases	-	87 004
Résultat et corrections intégration fiscale		
Justification de l'écart lié aux bases fiscales	-	3 736 542
JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-	4 220 575

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a activé les impôts différés sur les déficits fiscaux.

5.6 Résultat par actions

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions rachetées par le Groupe et incluses dans les capitaux propres.

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'action qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

<i>(en euros)</i>	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Net de l'Ensemble consolidé	16 417 883	-1 080 961
Nombre moyen pondéré d'actions	4 471 023	3 474 437
Résultat par action	3,67	-0,31
Résultat dilué par action	3,67	-0,31

5.7 Informations relatives aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

Aucune opération avec des parties liées n'a été identifiée.

5.8 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

5.9 Engagements financiers

	31/12/2025	31/12/2024
Gages donnés		308
Nantissement donné		
Cautions données		11
Contreparties données		
Avals reçus		409
Cautions reçues		
Garantie reçues		
Autres engagements - subvention d'investissement à recevoir	450	474
Engagements hors bilan	-450	-90

Rappelons, qu'il est attendu sur le second semestre 2026, un premier complément de prix lié à la cession des laboratoires TERA Environnement et Toxilabo qui devrait être supérieur à 10% du montant de la cession. Un second complément de prix du même ordre de grandeur est à prévoir sur le second semestre 2027.



Groupe TERA et les autres associés de VIREXPR ont convenu par une promesse de cession d'actions d'une prise de participation majoritaire du Groupe au plus tôt le 1^{er} mai 2026. Cette promesse de cession permettra à Groupe TERA d'obtenir au total 51 % du capital et des droits de vote la filiale.

Dans le cadre d'un projet de recherche pour des capteurs CO₂, le Groupe a obtenu une subvention à hauteur de 47 % du montant des dépenses prévues. Le programme s'étend sur trois années.

5.10 Effectif moyen

	31/12/2025	31/12/2024
Cadres et professions supérieures	19	45
Techniciens et agents de maîtrise	5	9
Employés	1	37
Ouvriers	3	16
Effectifs	28	107

5.11 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 79 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

	Commissariat aux comptes	Autres missions
Mazars	42	
Audital	37	
Honoraires des commissaires aux comptes	79	-



ANNEXE II: RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DocuSign Envelope ID: CB7BDCB6-A95A-8138-81A0-27832093D6A3

**forvis
mazars**

2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

AUDITIAL
Auditeurs associés

3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble

GROUPE TERA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Siège social : 2B, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN - 38170 SEYSSINET
PARISSET CEDEX
Capital de 256 114 euros - RCS GRENOBLE 334213790

AUDITIAL
Société à responsabilité limitée
Capital de 300 000 euros - RCS Grenoble 518 499 710

GROUPE TERA
Société anonyme
RCS : Grenoble 789 680 485

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE TERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Titres de participation

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les méthodes d'évaluation retenue quant au suivi de la valeur des immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié son caractère approprié et sa correcte application, et contrôlé les informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



DocuSign Envelope ID: CB7BDCB6-A95A-8138-81A0-27832093D6A3

Les Commissaires aux comptes
Forvis Mazars
Seyssinet Pariset, le 11 juin 2026

DocuSigned by:
Bertrand CELSE
SE121A49E74144D
Bertrand CELSE
Associé

AUDITIAL
Grenoble, le 11 juin 2026

Signé par :
Pierre Rochedy
5B9FF457550E452...
Pierre ROCHEDY
Associé





DocuSign Envelope ID: B14E0F40-7460-86A4-80AF-598832A4D22D

**forvis
mazars**

2 bis, avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset

**AUDITIAL**
Auditeurs associés
3 Avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble



GROUPE TERA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée de commissariat aux comptes
Siège social : 2B, AVENUE PIERRE DE COUBERTIN
38170 SEYSSINET PARISSET CEDEX
Capital de 256 114 euros - RCS GRENOBLE 334213790

AUDITIAL
Société à responsabilité limitée
Capital de 300 000 euros - RCS Grenoble 518 499 710



DocuSign Envelope ID: B14E0F40-7460-86A4-80AF-598832A4D22D

GROUPE TERA
Société anonyme
RCS : Grenoble 789 680 485

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE TERA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.5 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

GROUPE TERA
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars et AUDITAL

1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le paragraphe 2.5.1.1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés indique les principes de comptabilisation et d'évaluation des écarts d'acquisition. Nous avons vérifié la conformité de la méthode retenue par la société avec le règlement ANC n°2020-01, et apprécié le respect des critères de comptabilisation ainsi que les modalités d'évaluation de ces écarts d'acquisition.

La note 2.7 « Evénements marquants de l'exercice » de l'annexe expose les changements de périmètres de consolidation et les impacts sur les états financiers. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués, nous avons examiné la détermination du changement de périmètre et la plus-value de cession qui en résulte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie

significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars
Seyssinet Pariset, le 11 juin 2026

AUDITIAL
Grenoble, le 11 juin 2026

DocuSigned by:
Bertrand CELSE
9E121A49E74144D...

Bertrand CELSE
Associé

Signé par :
Pierre Rochedy
5B9FF45755DE452...

Pierre ROCHEDY
Associé

ANNEXE III: TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES RESPONSABLES DE HAUT NIVEAU ET DES PERSONNES QUI LEURS SONT ÉTROITEMENT LIÉS RÉALISÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE

« Au cours de l'année 2025, aucune opération sur les titres de la société n'a fait l'objet d'une déclaration par les mandataires sociaux, les hauts responsables ou leurs proches en application des dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-23 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. »

ANNEXE IV: TABLEAU FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 31/12/25	Exercice 31/12/24	Exercice 31/12/23	Exercice 31/12/22	Exercice 31/12/21
Capital social	1 007 336,75	881 419,75	881 419,75	827 848,50	827 848,50
Nombre d'actions ordinaires	4 029 347	3 525 679	3 525 679	3 311 394	3 311 394
Nombre d'actions de préférence souscrites	/	/	/	/	/
Nombre d'obligations convertibles souscrites	/	/	/	/	/
Nombre de BSPCE à souscrire	/	/	/	/	/
Chiffre d'affaires hors taxes	472 482	523 835	449 250	442 800	356 850
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	21 515 858	-1 017 613	-1 494 372	678 406	-373 988
Impôt sur les bénéfices	-79 366	-427 708	-340 020	-254 642	-221 536
Participation des salariés due au titre de l'exercice	/	/	/	/	/
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	21 733 029	-1 650 240	-2 494 110	-387 769	-271 473
Résultat distribué	2 029 347	/	/	/	/
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	5,48	-0,17	-0,327	0,282	-0,046
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,39	-0,47	-0,707	-0,117	-0,082
Dividende attribué à chaque action	/	/	/	/	/
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	0,4	2	2	3	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	487 024	372 643	369 215	385 712	304 273
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales) CICE déduit	198 564	131 473	102 413	99 770	78 360



FIN DU RAPPORT

